

Le traité de paix devant la Chambre des députés : Discours de MM. Barthou et Franklin-Bouillon.

APRÈS LA ROUMANIE, C'EST LA SERBIE QUI REFUSE DE SIGNER

# EXCELSIOR

10<sup>e</sup> Année. — N° 3.210. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON  
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris.  
20, rue d'Enghien, Paris.

JEUDI  
4  
SEPTEMBRE  
1919

L'homme le plus parfait est celui qui est le plus utile aux autres.  
LE CORAN.

## BILAN OFFICIEL DES PERTES DE GUERRE DES ALLIÉS

A COMBIEN SE MONTAIT LA POPULATION DES PAYS DE L'ENTENTE EN 1914  
COMBIEN D'HOMMES FURENT MOBILISÉS PAR CHACUN DES PAYS ALLIÉS  
COMBIEN D'HOMMES DE CHAQUE NATION FURENT TUÉS PENDANT LA GUERRE

PAYS DE L'ENTENTE	CHIFFRES DE LA POPULATION	CHIFFRES DES MOBILISÉS	POURCENTAGE DES MOBILISÉS PAR RAPPORT A LA POPULATION	COMBATTANTS DANS LA ZONE DES ARMÉES	Pertes EN VIES HUMAINES	POURCENTAGE DES MORTS PAR RAPPORT A LA POPULATION	POURCENTAGE DES MORTS PAR RAPPORT AUX MOBILISÉS
FRANCE.....	39.000.000	8.000.000	20,5 %	<i>Front occidental :</i> 104 divisions d'infanterie 60 divisions de cavalerie 2.701.773 officiers et soldats. <i>Front d'Orient :</i> 310.000 officiers et soldats sans les détachements de Syrie, d'Arkhangel et du Cameroun.	1.385.000	3,55 %	17,3 %
COLONIES FRANÇAISES..	50.400.000	400.000	0,79 %	Chiffres compris dans ceux de l'armée française			
G <sup>d</sup> e-BRETAGNE et IRLANDE.....	45.500.000	5.700.000	12,5 %	<i>Front occidental :</i> 60 divisions d'infanterie 3 divisions de cavalerie 1.834.000 officiers et soldats. <i>Front d'Orient :</i> 138.187 officiers et soldats.	835.000	1,36 %	11,6 %
DOMINIONS...	15.500.000	1.400.000	0,6 %	Chiffres compris dans ceux de l'armée de Grande-Bretagne			
ÉTATS-UNIS...	102.017.312	3.800.000	3,7 %	500.000 hommes engagés sur les rives de la Meuse aux derniers mois de la guerre. 1 régiment en Italie 7.500 hommes en Sibérie orientale 5.000 hom <sup>es</sup> à Arkhangel.	51.000	0,04 %	1,4 %
ITALIE.....	37.000.000	5.250.000	14,18 %	<i>Front occidental :</i> 54 divisions d'infanterie 4 divisions de cavalerie 1.900.000 officiers et soldats. <i>Albanie :</i> 1 corps d'armée, plus 1 division d'infanterie. 43.500 officiers et soldats.	569.000	1,53 %	10,8 %
BELGIQUE.....	7.570.000	200.000	5,02 %	12 divisions d'infanterie 1 division de cavalerie 145.000 officiers et soldats.	38.172	0,5 %	10 %
PORTUGAL....	5.960.056	200.000	3,35 %	<i>Front occidental :</i> 53.000 officiers et soldats. <i>Colonies allemandes :</i> 57.000 officiers et soldats.	8.367	0,14 %	4,18 %
ROUMANIE....	7.500.000	1.000.000	14 %	480.000 officiers et soldats.	Pas de chiffres officiels définitifs		
SERBIE.....	4.700.000	707.313	15 %	Armée complètement renouvelée par 2 fois, en 1916 et en 1917.	Pas de chiffres officiels définitifs		

Les chiffres ci-dessus ont été établis avec les documents officiels français publiés par M. Raiberti, rapporteur du budget des Affaires étrangères, et avec les documents anglais publiés par "The Nound Table", revue londonienne qui a des attaches connues avec le Premier britannique. Ces chiffres fournis par cette revue sont tirés de pièces officielles revues à la date du 13 avril dernier.

LE TRAITÉ DEVANT LA CHAMBRE

M. LOUIS BARTHOU ADRESSE UN APPEL A L'UNION DES FRANÇAIS POUR LA PAIX

M. Franklin-Bouillon, après le discours du rapporteur général, formule des critiques contre l'action diplomatique du gouvernement.

On envisage, pour lundi prochain, l'intervention de MM. Georges Clemenceau et René Viviani.

Il semble, décidément, que la Chambre ne pourra terminer cette semaine la discussion du traité. Celle-ci paraît perdre, en effet, en rapidité ce qu'elle gagne en intérêt. Après M. Louis Barthou, qui a terminé son discours en commençant la veille, la Chambre n'a ainsi entendu hier que M. Franklin-Bouillon, ce qui fait trois orateurs en deux séances, moyenne assez faible, on en conviendra.

A la fin de la séance d'hier, on envisageait, d'ailleurs, pour lundi seulement l'intervention de M. René Viviani, président de la commission, et celle de M. Clemenceau. Le rapporteur général reprit hier la pa-



M. FRANKLIN-BOUILLON député de Seine-et-Oise, à la tribune du Palais-Bourbon

role devant une salle des plus garnies. Il rappela qu'il concluait à la ratification du traité, car il ne nie aucun des avantages qu'il accorde à la France. Il manifesta cependant quelque inquiétude en ce qui concerne ses garanties.

M. Barthou enregistra avec satisfaction la note officielle qui nous a fait connaître hier que les Alliés se sont mis d'accord pour exiger de l'Allemagne qu'elle renonce formellement à toute annexion éventuelle de l'Autriche allemande. Mais une autre question a préoccupé la commission.

Nous sommes en présence d'une armée allemande qui est pas dissoute, dit le rapporteur général. Pourquoi, le 11 novembre 1918, lors des conventions d'armistice, n'a-t-on pas exigé de l'Allemagne la démobilisation totale de son armée ?

M. Barthou, il ne peut y avoir là un oubli, mais, évidemment, une volonté. En effet, cette démobilisation avait été exigée de la Bulgarie le 29 septembre 1918 ; de la Turquie, le 30 octobre 1918 ; de l'Autriche-Hongrie, le 3 novembre 1918.

Devant la commission, le président du Conseil a déclaré que le gouvernement n'était pas intervenu dans la rédaction des conditions d'armistice. L'orateur n'admet pas cette thèse.

Après des précédents du président du Conseil n'a refusé d'assumer la responsabilité de la direction politique de la conduite de la guerre. M. Barthou a dit que le gouvernement avait jugé insuffisant le système qui consistait par lequel le maréchal Foch pour le désarmement de l'Allemagne. Le gouvernement a imposé un autre système. De même, pour la rive gauche, le gouvernement a fait sien, dans ces deux cas, le système du maréchal Foch. Dans ces deux cas, le gouvernement a donc pris ses responsabilités. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait aussi pour le désarmement de l'Allemagne, dans les conditions de l'armistice ?

M. Barthou insista particulièrement sur cette question. Le maréchal Foch avait un système, dit-il : l'occupation permanente de la rive gauche jusqu'à l'exécution complète des obligations imposées à l'Allemagne. Il affirmait ses théories le 27 novembre, le 10 janvier, le 31 mars, le 6 mai, dans des notes invariables. Partisan de l'occupation de la rive gauche, il ne croyait pas devoir imposer la démobilisation à l'Allemagne. Il s'opposait à toute annexion, mais il demandait l'occupation des pays rhénans et l'appui des îles-Britanniques pour obtenir le contingent nécessaire pour l'occupation. Cela n'est pas un système, dit-il, mais une méthode. Ce système, dit-il, pas demandé la démobilisation de l'Allemagne.

Ce système se tenait. Du moment que le gouvernement l'écartait pour lui substituer un ensemble de garanties, M. Barthou estime que la démobilisation de l'armée allemande était nécessaire.

Ajournera-t-on la réduction de l'armée allemande ? Le rapporteur général rappela, d'autre part, une note allemande où il est dit que le ministre de la guerre (l'Empire) a déclaré que, vu les troubles qui étaient à craindre pour cet hiver, la diminution des effectifs allemands ne commencerait, d'accord avec les Alliés, qu'au printemps prochain.

Est-il vrai, demanda-t-il, que les Alliés se soient mis d'accord avec l'Allemagne pour ne pas procéder à la réduction prévue dans le traité ? Arrivant au pacte de la Société des nations, M. Barthou rappela que cette idée de la Ligue des nations avait des origines très françaises, que Rousseau, l'abbé de Saint-Pierre, Fénelon, Joseph de Maistre l'avaient préconisée. Nous devons l'accepter aujourd'hui d'un cœur loyal et d'une volonté ferme. L'envisager comme une réalité, mais nous pouvons exprimer le regret qu'elle ne soit pas organisée.

Il y a eu, sur ce point, une évolution dans les idées du président Wilson. Le 22 janvier 1917, celui-ci affirmait qu'il serait nécessaire qu'une force fut créée pour garantir la pérennité de la paix. Le 21 décembre 1918, le président Wilson disait que la Ligue des nations devait simplement opérer comme force morale.

Nettement, M. Barthou se rallia à la conception première. Que voulons-nous ? dit-il. Que la guerre tragique dont nous sortons tue la guerre ! La Chambre applaudit longuement.

Nous avons dit que nous ne voulions pas

CONGO SAVON du CONGO BLANCHEUR-TEINT VICTOR VAISSIER

AU 6<sup>e</sup> CONSEIL DE GUERRE

LE SIGNALEMENT DU DÉNONCIATEUR DE MISS CAVELL

IL CORRESPONDRAIT A CELUI DE QUIEN

Les débats ont été suspendus pour attendre l'arrivée des documents de l'affaire Neels de Roode envoyés par la justice belge.

QUI EST FRANÇOIS CAVIER ?

M<sup>r</sup> Henri Darmon avait, au cours des débats, demandé par conclusions que le conseil de guerre obtint de la justice belge des renseignements sur le rôle joué par Neels de Roode, qui fut tué dans un faubourg de Bruxelles par Louis Brill. D'après la défense, Neels de Roode passait en Belgique pour le dénonciateur de miss Cavell, et Louis Brill ne l'aurait tué que pour venger l'héroïne anglaise.

La déposition de M<sup>r</sup> Kirchen, défenseur de miss Cavell, avait apporté un premier démenti à cette thèse, en présentant le meurtre de Neels de Roode comme une vengeance personnelle de Louis Brill.

A l'audience d'hier, le colonel Camus a versé aux débats le télégramme adressé à la justice française par M. Holgoët, procureur du roi à Bruxelles. Voici ce document :

« Suite demandée renseignements Neels Maurice, dit de Roode, tué de deux coups de revolver, à Scherbeck, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1916.

« Mon Parquet commençait information quand autorité allemande s'est saisie procédure, me notifiant que Neels était à la suite de l'armée allemande. Après quelques jours, la police de sûreté a arrêté Louis Brill, qui reconnut être le meurtrier et a été condamné.

« Mon Parquet est parvenu à photographier les pièces trouvées sur Neels, d'où il résulte que Neels était un service de Bergau. L'enquête ouverte pour trahison contre le père, la mère de Neels et son secrétaire, Collé Raoul — tous trois détenus — a révélé que Maurice Neels livrait à Pinkoët les organisations de passage de jeunes gens. Rien n'établit qu'il aurait livré l'organisme de miss Cavell.

« Les Allemands auraient reçu des indications sur miss Cavell d'un soi-disant Français Cavier, répondant au signalement suivant : âge d'une cinquantaine d'années, très haute taille, figure très maigre, petite moustache grisonnante, coupée à ras, accent parisien, fumant la cigarette avec excès.

« Vous envoie par poste copie interrogatoire Collé et photographies documents trouvés sur Neels.

« Signé : HOLGOËT, procureur du roi. »

Le passage du télégramme concernant le signalement du dénonciateur présumé de miss Cavell, signalement qui peut s'appliquer à Quien, a produit une certaine sensation. Il faut rappeler ici que Quien a parlé, au cours de son interrogatoire, d'une sorte de sosie qu'il avait rencontré à Bruxelles. Ce sosie existait-il réellement, est-ce à lui que s'applique le signalement donné par Collé, ou bien n'est-il qu'une invention de Quien pour dépeindre la justice ? La réponse est peut-être dans les documents qui suivent le télégramme. En attendant leur arrivée, le conseil de guerre a levé l'audience. Les débats reprendront aujourd'hui à l'heure habituelle.

Après le début de la séance, le conseil avait entendu la lecture des témoignages de plusieurs témoins absents, et Mlle Thuilliez, appelée à la barre, avait déclaré que c'était elle-même qui avait conduit M. Motte et Quien chez Mme Debeve, à Mons, ce qui confirme la déclaration faite par l'accusé.

L'équipage du "Goliath" est arrivé à Saint-Louis

Une dépêche de Saint-Louis-du-Sénégal annonce l'arrivée dans ce port, du lieutenant Bousoutout et des autres membres de l'équipage du Goliath.

Les courageux aviateurs, qui se trouvaient à Koufa, en Mauritanie, purent rejoindre le poste fluvial de Dagana, sur le Sénégal, à dos de chameau, d'où ils s'embarquèrent, le 31 août, à bord du vapeur Tombouctou. Est-il nécessaire d'ajouter que les aviateurs, reçus à leur débarquement par le haut commissaire de Mauritanie et par le gouverneur du Sénégal, furent l'objet d'ovations d'un enthousiasme indescriptible de la part de la population ?

LES DIFFICULTÉS DE LA CONFÉRENCE

APRÈS LA ROUMANIE, LA SERBIE DÉCIDE DE NE PAS SIGNER LE TRAITÉ AUTRICHIEN

Le Conseil suprême interallié envisage l'envoi d'un haut commissaire auprès du gouvernement roumain comme porte-parole de l'Entente.

Il est vraisemblable que le délai de réponse de l'Autriche sera prolongé de deux jours.

Le Conseil suprême a eu, hier, une séance bien remplie. Il s'est d'abord occupé de l'affaire de Teschen. Les dépêches envoyées de Prague ces jours derniers montrent à quel point s'est accrue, en Tchéco-Slovaquie, l'effervescence provoquée par cette question. L'idée que Teschen serait attribué à la Pologne est insupportable à la population de la Bohême. La délégation tchéco-slovaque a donc demandé d'être entendue encore une fois par les « Cinq » ; ceux-ci écouteront l'exposé de M. Benes, mais convoqueront en même temps M. Dmowski pour la Pologne.

Ensuite, le Conseil suprême a continué ses travaux relatifs au traité bulgare ; les clauses économiques sont adoptées. En réservant la solution du débouché économique bulgare sur la mer Egée, le chemin se trouve notablement débarrassé.

En troisième lieu, il a été pris connaissance d'une note du chancelier Renner, note demandant que le délai de réponse de l'Autriche soit prolongé de deux jours, c'est-à-dire jusqu'au 9 septembre ; la décision sera prise aujourd'hui, et elle sera, fort probablement, favorable.

Enfin, les « Cinq » ont repris leurs conversations au sujet de la Roumanie. La « sévérité » dont nous parlions hier s'est accentuée. Les plaintes, d'origine anglaise et américaine, affluant à la Conférence contre la Roumanie ; elles lui reprochent de renouveler sa démarche auprès du cabinet de Bucarest, en lui donnant un caractère encore plus précis.

Sous quelle forme ? Aucune décision n'a encore été prise. Mais on croit que les « Cinq » reprendront un procédé dont l'histoire de la Conférence de la paix nous offre déjà de nombreux exemples : celui de parler ainsi. Un haut commissaire sera délégué à Bucarest comme porte-parole des puissances alliées et associées. Telle est la mesure suggérée.

On chuchote même déjà quelques noms : ce sont des noms d'hommes politiques français. On a prononcé ceux de MM. Jonart et de Selves. C'est aller un peu vite en besogne. D'autant plus que la désignation d'un de nos compatriotes pour cette mission ne correspondrait point aux sentiments

que la France nourrit à l'égard de la Roumanie. L'affection des deux grandes nations a été cimentée par le sang versé sur les mêmes champs de bataille, lorsque l'armée roumaine, conseillée par le général Berthelot, tenta héroïquement d'endiguer les troupes austro-bulgares du maréchal Mackensen. Hier encore, à la Chambre, M. Franklin-Bouillon, en parlant de la Roumanie, a provoqué une manifestation spontanée de sympathie à l'égard de ce pays. Bref, il y a là une situation extrêmement délicate, où notre diplomatie a besoin de tout son sang-froid et de toute sa perspicacité.

En attendant, les relations se tendent entre la Conférence et Bucarest. Nous en aurons la preuve ces jours prochains, lors de la signature du traité autrichien à Saint-Germain-en-Laye, en constatant l'abstention de la Roumanie.

Et la Roumanie ne sera pas seule à ne pas signer. La Serbie suivra son exemple, en partie pour des motifs identiques : le gouvernement de Belgrade n'accepte point la rédaction actuelle des clauses relatives à la protection des minorités ethniques, clauses qu'elle considère comme contraires au principe de sa souveraineté.

Voilà donc la Conférence face à face avec des problèmes difficiles qu'elle n'avait peut-être pas prévus ou estimés à leur juste valeur.

Jean MENEVAL.

Le départ du chancelier Renner

La majeure partie de la délégation autrichienne à Saint-Germain-en-Laye est repartie hier soir pour Vienne, le chancelier Renner en tête. Un wagon spécial lui avait été réservé à l'Orient-Express, qui l'a emmené à 19 h. 20.

Huit personnes ont quitté Paris, dont une dame dactylographe. Outre le chancelier, le conseiller Gürtler, MM. Schüller, von Frankenstein et Schoenbaum retournent en Autriche. Il ne reste à Saint-Germain, comme délégué proprement dit, que M. Fischhof.

Un léger incident a marqué le départ des délégués. La caisse contenant les exemplaires du traité de paix que le chancelier Renner emportait à Vienne a failli rester sur le quai.

Trois minutes avant le départ, par bonne fortune, le lieutenant Monod avisa la caisse. Grâce à son intervention, les employés réussirent à trouver une place pour la caisse aux exemplaires précieux.

On imagine la stupeur du chancelier s'il eût débarqué à Vienne sans les laborieux traités !

LES VINGT MILLIONS DE VALEURS DE LA KRONPRINZESSIN CÉCILE

La disparition des deux policiers aviateurs lancés à leur poursuite.

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER]

BERLIN, 2 septembre. — Toute la presse a parlé à mots couverts de vingt millions de valeurs qu'on tenta récemment de faire sortir par la Suisse, dans le but de les soustraire aux impôts projetés.

Plusieurs personnes, appartenant dans des vallées des précieuses vallées, avaient pris à Berlin, l'express de Bâle. Le secret fut-il mal gardé ou trahi ? Toujours est-il que la police, avertie, lança à la poursuite des valeurs, montés par des aviateurs policiers. L'un des appareils fut saisi par suite d'une panne de moteur, mais les deux autres continuèrent leur route et arrivèrent à Nuremberg juste à temps pour arrêter les fraudeurs et confisquer les valeurs.

En vertu d'ordres venus sans doute de très haut, les noms des individus arrêtés furent tenus secrets, ainsi que celui du riche propriétaire de la fortune saisie au passage, ou plutôt de la riche femme propriétaire, car il s'agirait, nous l'avons dit, de l'héritière héritière Cécile.

Cet événement, se produisant peu de jours après une tentative du même genre en faveur du roi de Saxe, cause ici une vive sensation. D'après la Freie Presse, la

police, dès qu'elle connut le fond de l'affaire, garda le silence. D'autre part, circonstance qui ne contribua pas peu à donner à toute cette histoire un tour romanesque, le directeur de la police, M. Ernst, ne voulut s'en remettre à ses subordonnés du soin d'informer le gouvernement et se rendit lui-même à Weimar en aéroplane.

Ce voyage aérien n'eut pas précisément pour effet de jeter quelque clarté sur l'incident, qui, officiellement, resta démenti. Le W. T. B. publia même une note déclarant que toute cette histoire de millions était due à l'imagination d'un amateur de nouvelles sensationnelles.

Mais voici où l'aventure se complique : les deux aviateurs de la Sturéte envoyés à Nuremberg, Faber et de Putschel, ont brusquement disparu sans laisser de traces, ni à Berlin, ni à Nuremberg, ni ailleurs.

Que signifie cette subite et mystérieuse disparition, sinon que l'on redoute les indiscretions des agents, et qu'il s'agit réellement de la kronprinzessin Cécile ?

Enfin, il ressort de cette aventure que la mentalité allemande n'a pas changé avec la République, puisque les autorités se montrent toujours pressées à dissimuler les faits et gestes représentables des représentants de l'ancienne monarchie — M. L.

LE MEETING D'HIER

RÉUNION GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE

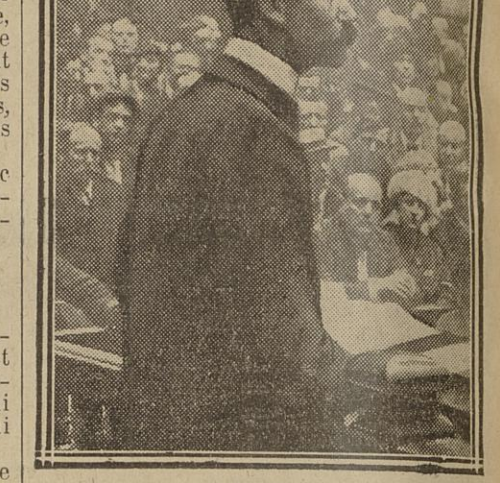
ELLE S'EST TENUE A LA BOURSE DU TRAVAIL

Un ordre du jour charge le comité intersyndical de répondre à la menace éventuelle d'un lock-out patronal par un mouvement identique.

LUNDI, RÉUNION DES DIRECTEURS

C'est avec une certaine anxiété que le personnel des spectacles, artistes lyriques, comédiens, musiciens, choristes, chanteurs de cinéma, électriciens, opérateurs de cinématographe et peintres de théâtre, attendait le meeting auquel l'avaient convié la Fédération des spectacles. En effet, tout en refusant, depuis plusieurs jours, d'entamer une polémique avec les directeurs d'établissements, les dirigeants syndicalistes ne dissimulaient pas que des décisions importantes seraient prises au cours de la réunion.

Devant une salle comble — la grande salle Ferrer de la Bourse du travail — le



M. BARY secrétaire du comité intersyndical, à la tribune de la Bourse du Travail

bureau de la séance fut ainsi composé : président, M. Dalbret ; assesseurs : MM. Lamouroux, des électriciens ; Gaston Dubose, l'artiste dramatique ; Mme Bonnet-Baron, des artistes lyriques ; M. Meryem, des opérateurs de cinéma, et Lamare, des machinistes.

Nous ouvrant la séance, M. Dalbret attiré l'attention de l'assemblée sur la gravité de la situation. Il a demandé aux assistants toute leur attention et leur a montré la nécessité absolue de ne prendre de décisions qu'après mûre réflexion et après un examen approfondi de la situation.

M. Bary, secrétaire du comité intersyndical, fit l'historique de la situation du personnel pendant la guerre.

Il rappela notamment que c'est à la demande des directeurs que la Fédération demanda aux pouvoirs publics la réouverture des salles de spectacles.

M. Bary s'attacha également à montrer que les directeurs, malgré leurs affirmations, ont connu, ces dernières années, « la plus merveilleuse période de prospérité ». Lorsqu'il conclut l'exposé des récentes entretiens par la menace de grève fédérale répondant à celle de lock-out des directeurs, il fut longuement applaudi.

Les directeurs sont-ils unanimes ?

Le secrétaire intersyndical entreprit ensuite de prouver à l'assemblée que les directeurs n'étaient pas unanimes, comme ils le déclaraient à la presse ; il affirma que M. Richemont, l'un des deux présidents d'associations de directeurs, absent de Paris, a demandé un délai. M. Franck a refusé en bloc les revendications, mais certains intéressés ne se solidariseront pas avec leur bureau. Les cinémas des grands boulevards auraient, notamment, déclaré n'avoir aucunement mandat leur président pour prendre une décision en leur nom.

La Galté-Lyrique aurait accepté un accord. L'Odéon aurait manifesté sa volonté de ne pas repousser les revendications présentées par le personnel, quelle que soit l'importance des augmentations de salaires demandées.

Le théâtre-Comique, M. Emile Isola se montrerait conciliant, mais ne pourrait prendre de décision en l'absence de ses deux codirecteurs.

Enfin, M. Maurice Bernhardt, que ses collègues auraient présenté comme irréductible, accepte, par une lettre, de discuter à son retour de vacances.

Pour conclure, M. Bary s'efforça de montrer que les directeurs, malgré leurs plaintes, n'ont cessé de faire des recettes au moins égales et souvent supérieures aux dépenses de guerre. On en trouve la preuve, les d'avant guerre. On en trouve la preuve, ajoute le secrétaire du comité, dans ce fait que certains d'entre eux ont acheté une demi-douzaine d'établissements nouveaux.

Et M. Bary ne craint pas d'affirmer que certains directeurs de music-halls ont fait, l'année dernière, plus de 1.700.000 francs de bénéfices.

Le secrétaire du comité intersyndical fut longuement applaudi. La fin de son discours, un appel à la solidarité syndicale, fut acclamé.

M. Gamana, du syndicat des comédiens, succéda à la tribune, et s'éleva en particulier contre l'immoralité de certains procédés directeurs, et contre la propagande antisyndicale en usage dans certains établissements. Il donna en exemple la décision de l'Odéon, qui, au contraire, demande à tout le personnel de se syndiquer avant le 1<sup>er</sup> septembre.

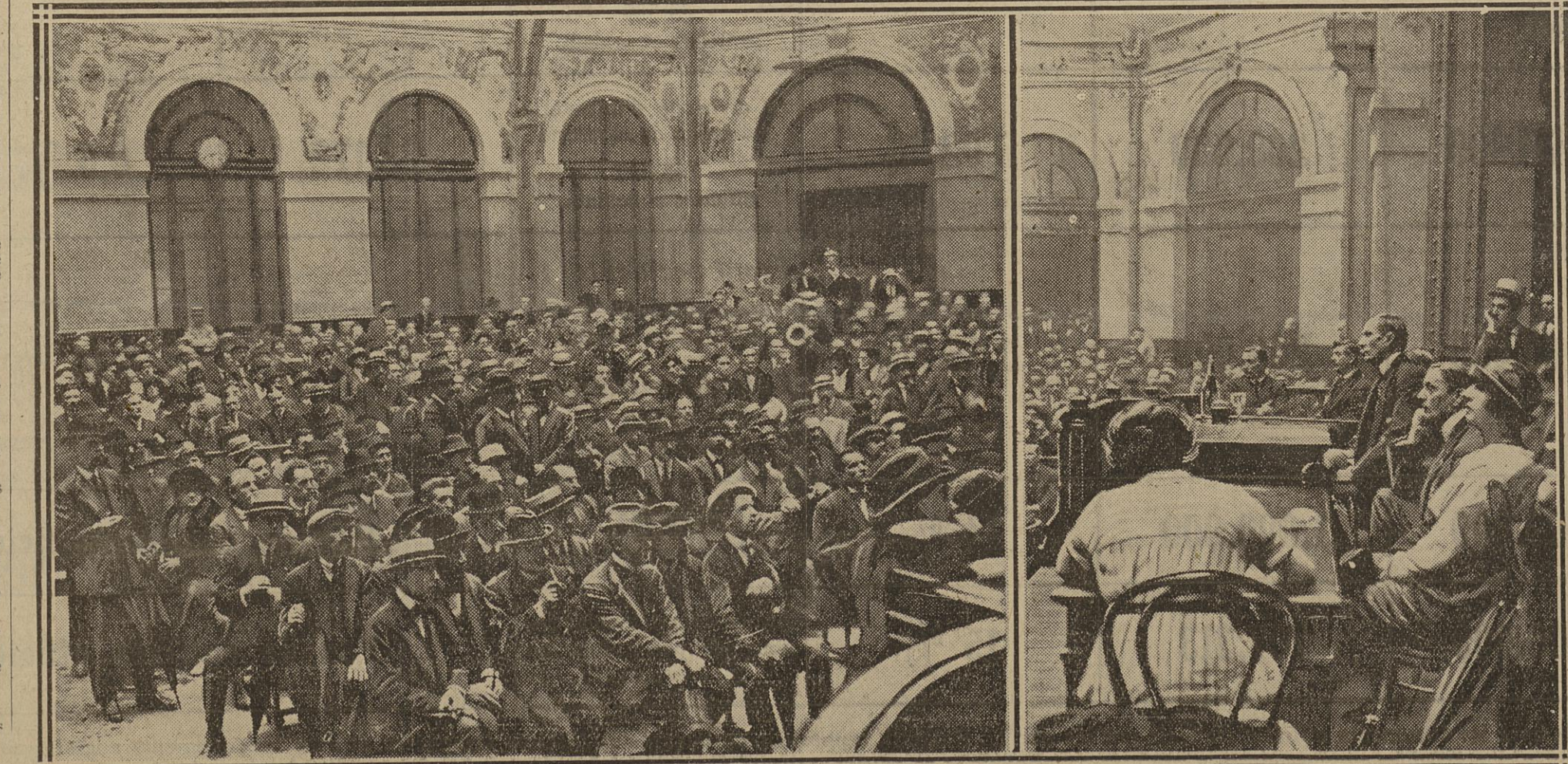
M. Watson, au nom des artistes des concerts, music-halls et cirques, donna lecture d'un télégramme de l'Union artistique belge offrant, en cas de besoin, de déclencher un mouvement analogue en Belgique.

Le groupement des artistes américains se serait engagé, pour sa part, à motiver la Fédération, au cas où elle prendrait la décision d'exploiter elle-même des salles de spectacles.

M. Feiffer annonça ensuite l'adhésion des machinistes, M. Jacquinet, des contrôleurs, M. Allard, des artistes lyriques des théâtres ; M. Nicol, des musiciens, appartenant à la tribune des assurances de solidarité analogues.

M. Legris, secrétaire de la Fédération, souligna l'importance que présente pour les syndiqués la reconnaissance du droit de

LA RÉUNION DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE A LA BOURSE DU TRAVAIL



DANS LA SALLE FERRER : L'ASSISTANCE

Au bureau, on voit, au centre, le président, le chanteur Dalbret, et, à droite, de profil, Mme Bonnet-Baron, de l'Opéra.

Travaux de Comptabilité PIGIER, rue de Rivoli, 53 - Tél. Gal. 44-65

DERNIÈRE HEURE

LES CONTES D'EXCELSIOR SON ALTESSE par JACQUES CÉSANNE

LE PROBLEME ITALIEN AU COURS DE LEUR ENTRETIEN MM. LLOYD GEORGE ET TITTONI AURAIENT RÉALISÉ UN ACCORD

Mais ce compromis, pour être adopté par les Alliés, doit avoir l'assentiment du président Wilson.

ROME, 3 septembre. — La Roma, de Naples, publie l'information suivante : « Au cours d'un entretien que M. Tittoni a eu avec M. Lloyd George au château de Clairfontaine, près Deauville, aurait été fixé un accord entre les puissances signataires du pacte de Londres, en vue d'une solution satisfaisante du problème italien. »

La question de Teschen Une délégation arrive à Paris

Aujourd'hui arrivera à Paris une délégation venant de Teschen pour exposer à la Conférence de la paix les revendications de la population d'origine tchéco-slovaque de cette région.

M. CLÉMENTEL ANNONCE LA PROLONGATION DU MORATORIUM

Au cours du banquet que donnait, hier soir, la Fédération des industriels démobiliés, M. Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie, a déclaré que, dans l'après-midi, il avait remis au ministre des Finances un projet de prolongation de moratorium pour une durée de trois mois.

Un télégramme du maréchal Joffre au général Pershing

Le général Pershing, au moment de quitter Brest, a reçu du maréchal Joffre, actuellement en villégiature à la Bourboule, une dépêche où le vainqueur de la Marne renouvelait au commandant en chef de l'armée américaine ses sentiments de vive admiration et de reconnaissance, et les regrets que lui cause son départ.

M. Hoover chez M. Clemenceau

M. Hoover, ministre du Ravitaillement des États-Unis, accompagné de MM. Loucheur et Clémentel, a été reçu, hier soir, au ministère de la Guerre, par M. Clemenceau.

Les pensions militaires

Sur le rapport des ministres de la Guerre et de la Marine, le président de la République a revêtu de sa signature un décret en date du 2 septembre, réglementant les allocations de pensions aux militaires pour cause de blessures reçues, d'infirmités ou de maladies contractées ou aggravées en service.

A l'Alliance démocratique

M. Edouard Ignace quitte l'Alliance démocratique

A la suite de sa démission, M. Edouard Ignace a reçu de M. Manetel, secrétaire général de l'Alliance républicaine démocratique, une lettre dans laquelle celui-ci lui exprimait ses regrets de la décision qu'il avait prise et l'assurait que l'Alliance républicaine démocratique ne se solidariserait nullement avec M. Chaumet.

M. Ignace répond au secrétaire

M. Edouard Ignace lui a répondu dans les termes suivants :

M. Tardieu démissionne

M. André Tardieu, commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines, et député de Seine-et-Oise, vient d'adresser au secrétaire général du parti républicain démocratique sa démission de membre de cet important groupement.

Contre la spéculation

La 8<sup>e</sup> chambre correctionnelle, présidée par M. Richard, après réquisitoire de M. Casné, a condamné, à deux mois de prison et 4.000 francs d'amende, deux marchands de bestiaux qui avaient vendu au marché de la Villette, au prix de 840 francs par tête, des veaux qu'ils venaient d'acheter, les deux marchés, à 680 et à 780 francs. Les deux spéculateurs se nomment Maxime Lebaron, 76, rue de Saint-Denis, et Gabriel Lecomte, 89, rue du Commerce, à Tours.

EN ALLEMAGNE LE MESSAGE DES ALLIÉS CONTRE LE RATTACHEMENT DE L'AUTRICHE

Suivant un journal officieux de Berlin, le point de vue des « Cinq » serait basé sur un malentendu.

BALE, 3 septembre. — On mande de Berlin : La Deutsche Allgemeine Zeitung apprend que la note du Conseil suprême des Alliés relativement à la Constitution allemande est arrivée hier soir à Berlin. Le journal déclare que les dispositions visées dans l'article 61 sont soumises à l'article 178 de la Constitution, stipulant expressément la réserve que les clauses du traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919 ne peuvent pas être atteintes par la Constitution.

Dissolution et reconstitution du gouvernement de Birkenfeld

BALE, 3 septembre. — On télégraphie de Francfort : Samedi dernier, le major Basfiani, commandant français de la place de Birkenfeld, a licencié la Diète et dissous le gouvernement de Birkenfeld, parce que le gouvernement voulait rattacher la principauté de Birkenfeld à la Prusse rhénane. Un nouveau gouvernement local révolutionnaire a été installé à Birkenfeld et comprend : l'avocat Zeller, de Zweibrücken ; le secrétaire Giesse, de Sarreguemund, et le référendaire en retraite Halth, de Birkenfeld. Le gouvernement d'Odenburg a élevé une protestation formelle contre cette intervention anticonstitutionnelle des Français.

La nouvelle armée de Reich

BERLIN, 3 septembre. — Une circulaire de Noske du 23 août signale la nécessité, en vue de la réduction des effectifs, d'éviter de dissocier les unités fortement constituées.

Le mystère des zeppelins

BALE, 3 septembre. — On télégraphie de Berlin : A propos de la nouvelle lancée en Angleterre de la destruction de tous les zeppelins par l'Allemagne, les journaux politiques et parlementaires annoncent que quelques-uns des zeppelins en question avaient été déjà démolis pendant la guerre comme étant devenus inutilisables. Après l'affaire de Scapa-Flow, sept zeppelins furent détruits.

Le paiement de l'indemnité de l'affaire Mannheim

BALE, 3 septembre. — On mande de Berlin : Le Lokal Anzeiger dit que la somme nécessaire pour constituer l'indemnité à verser dans l'affaire Mannheim provient de source privée.

En Hongrie L'échec de la combinaison Heinrich

BALE, 3 septembre. — On mande de Budapest : Dans un discours prononcé, hier, à l'Assemblée du Parti national chrétien, le président du Conseil, M. Friedrich, a déclaré que les événements des derniers jours avaient définitivement éclairé la situation politique de la Hongrie, de sorte que l'on peut attendre avec confiance le résultat des élections que le gouvernement prépare pour septembre.

Lugubres découvertes à Budapest

BERNE, 3 septembre. — Un télégramme de Sibiu annonce que les troupes roumaines ont découvert à Budapest plusieurs centaines de cadavres de victimes du bolchevisme. 270 ont été trouvés dans les caves du Parlement, 60 dans les caves d'une maison de campagne, 80 dans la cave d'un couvent. Ces derniers étaient tous des prêtres catholiques qui furent enfermés là et qu'on laissa mourir de faim.

En Autriche Les menées monarchistes

BALE, 3 septembre. — On mande de Vienne : Des perquisitions ont été opérées ces jours derniers au domicile de nombreux officiers connus pour leurs idées monarchistes, et qui ont tenu dernièrement de nombreuses réunions.

Les mineurs anglais

LONDRES, 3 septembre. — Une assemblée des délégués de la Fédération des mineurs, tenue à Londres aujourd'hui, a décidé à l'unanimité d'accepter les recommandations faites au comité exécutif.

SUR LE FRONT RUSSE LES TROUPES UKRAINIENNES VICTORIEUSES ONT OCCUPÉ LES FAUBOURGS SUD DE KIEV

Par cette défaite, le front bolchevik d'Ukraine s'est écroulé, ainsi que les soviets locaux.

LONDRES, 3 septembre. — Un radiotélégramme bolchevik annonce que l'ennemi a occupé les faubourgs sud de Kiev. On annonce, d'autre part, d'Ekaterinodar, que les bolcheviks n'ont plus de front en Ukraine.

Les bolcheviks demandent la paix sur le front lithuanien

BERNE, 3 septembre. — Le Bureau de presse lithuanien annonce que les troupes lithuaniennes continuent à avancer victorieusement sur le front de la Duna. Elles sont arrivées à 10 kilomètres de Dwinsk.

En Haute-Silésie La lutte continue avec acharnement

VARSOVIE, 3 septembre. — La lutte continue, acharnée. Les insurgés ont fait sauter les voies ferrées Myslowice-Katowice-Teschchen et la caserne de Bytom. Les Allemands reçoivent toujours de nouveaux renforts et effectuent des reconnaissances sur le territoire polonais au moyen de dirigeables. L'insurrection a augmenté dans l'arrondissement de Szecezin, où des combats acharnés se succèdent.

Ultimatum de la Pologne à la Lithuanie

BERNE, 3 septembre. (Communiqué officiel). — Le 24 août, six cents Polonais se sont emparés de Seini, la garnison lithuanienne, forte d'environ soixante hommes, a opposé une vive résistance, mais fut, à la fin, forcée de se retirer, en laissant dix morts. Les Polonais, de leur côté, ont eu de nombreux tués et essuyèrent une défaite à Ladjajai, où la population a participé aux combats. Des détachements lithuaniens qui ont suivi, ont repris Seini le 27 et le 28 août.

Une reine aviatrice

LONDRES, 3 septembre. — La reine Maud de Norvège, sœur du roi George d'Angleterre, a l'honneur d'être la première femme qui ait piloté un des avions de récent modèle du type biplan volant.

Un général anglais tué en avion

Le pilote brigadier général Charles Lee faisait un essai à bord d'un avion de combat définitif à cinq places, dans les environs de Londres, quand, à une cinquantaine de mètres du sol, le moteur out une panne sèche. Le pilote prit un instant à chercher un terrain d'atterrissage convenable ; l'avion, en perte de vitesse, fit un glissement sur l'aile jusqu'au sol. On dégagea des débris de l'appareil le général Lee, mort, et les deux passagers qu'il avait emmenés, sérieusement blessés.

Le mouvement gréviste en Espagne

MADRID, 3 septembre. — Le ministre de l'Intérieur accorde une assez grande importance au mouvement gréviste, qui, en certains endroits, a pris un caractère nettement révolutionnaire, et menace d'aggraver le problème de l'alimentation. Dans certains villages, un accord a pu être établi entre les ouvriers et les patrons. Dans le reste de l'Espagne, la situation s'améliore également.

Nouvelles manifestations nationalistes en Egypte

LONDRES, 3 septembre. — On mande du Caire à l'agence Reuters : Les journaux arabes ont publié, hier, des dépêches émanant de délégués nationalistes de Paris déclarant que la commission sénatoriale des Affaires étrangères d'Amérique avait décidé que, au point de vue politique, l'Egypte n'a pas été placée sous l'administration de la Turquie ni de la Grande-Bretagne, mais qu'elle gardait son indépendance et restait maîtresse de sa destinée.

Le match de boxe d'hier

Devant une assistance nombreuse, à la salle Wagram, se sont disputés, hier soir, deux intéressants matches de boxe. Le grand combat mettait aux prises Tom Nicholson, champion de l'armée britannique, et le Français de Pontleu, champion d'Europe. Ce dernier a contrainit son adversaire à abandonner au sixième round, sur un coup reçu trop bas.

Le match de boxe d'hier

Devant une assistance nombreuse, à la salle Wagram, se sont disputés, hier soir, deux intéressants matches de boxe. Le grand combat mettait aux prises Tom Nicholson, champion de l'armée britannique, et le Français de Pontleu, champion d'Europe. Ce dernier a contrainit son adversaire à abandonner au sixième round, sur un coup reçu trop bas.

La goëlette Célémène, capitaine Cabescasse, cinglait vers la Martinique. Elle avait à bord, entre autres passagers, M. et Mme de La Pigeonnière, qui étaient gens de qualité.

Ce soir-là, le capitaine fumait sa pipe, assis derrière un amas de cordages, quand il entendit, sur le pont du vaisseau, des chuchotements, puis des éclats de voix. Enfin, M. de La Pigeonnière, hors de lui, levait sa canne sur un personnage de sa suite, M. de Jolibois, qui, prosterné dans la plus humble attitude, implorait :

— Grâce, Monseigneur, grâce ! Et la belle Mme de La Pigeonnière, intercéda à son tour, disant, elle aussi :

— Grâce, Monseigneur, grâce ! Mais Cabescasse surgissait de sa cachette, et, de suite, tout rentrait dans l'ordre : Monseigneur, changeant de ton, se mettait à plaisanter familièrement avec l'homme qu'il frappait tout à l'heure.

Que M. de La Pigeonnière cachât sous un nom d'emprunt sa véritable personnalité, un capitaine aussi avisé que Cabescasse devait le supposer sur l'heure : il n'y manqua point. Le lendemain, il interrogeait M. de Jolibois sur les événements de la veille, et Jolibois, vaincu par son existence, finissait par avouer :

— Eh bien oui, M. de La Pigeonnière est un haut et puissant seigneur qui voyage incognito. M. de La Pigeonnière, c'est... (il baissa encore la voix) c'est le duc de Modène. Il faut vous dire, mais je trahis là un secret d'Etat, que Monseigneur est sur le point de faire avec le roi Louis XV l'échange de son beau duché contre la colonie de la Martinique. Il a voulu, toutefois, venir au préalable visiter les terres sur lesquelles il va être appelé à exercer sa souveraineté. Moi-même, je suis le baron di Scala, son premier secrétaire. Mais promettez-moi de tenir votre langue, ajoutait-il, car tout baron que je suis, je risquerai fort, pour avoir parlé, d'être passé par les armes !

Le capitaine jura d'être discret, et, dans le tumulte de son âme, il s'en fut se jeter aux pieds de Son Altesse. La remerciement avec transport d'avoir bien voulu choisir la Célémène pour se rendre dans ses nouveaux Etats.

Le prince, voyant son incognito découvert, entra dans une fureur indescriptible, et fit mettre aux fers le baron di Scala. De ce jour, cependant, les souverains furent servis à part, avec tous les égards qui étaient dus à leur rang.

Le gouverneur de la Martinique, que le capitaine Cabescasse s'était arrangé pour prévenir à temps, vint lui-même recevoir Leurs Altesse à leur descente de vaisseau, et cent coups de canon saluèrent leur arrivée. Le duc et son auguste épouse étaient accoutumés à ces honneurs, et chacun remarqua la bonne grâce souriante, l'aisance et la dignité avec lesquelles ils les acceptèrent. Ils traversèrent la ville, escortés par les troupes, pour aller loger au palais du gouvernement. Ce fut là que les corps constitués, les notables et les délégués du peuple leur apportèrent leurs compliments et leurs vœux, ainsi que de riches présents.

Quand le duc se fut documenté sur les res-

Hier soir, meeting des chauffeurs de taxis

Jamais, sans doute, depuis le transport des troupes de renfort à la Marne, on ne vit concentrés en un seul point autant d'autos-taxis. Longtemps avant l'ouverture de leur meeting, en effet, les chauffeurs avaient rangé leurs voitures dans toutes les rues avoisinant la rue Grange-aux-Belles, siège de la C.G.T.

Après diverses déclarations de chauffeurs, exposant des revendications particulières, le secrétaire général du syndicat, M. Fiancette, conseiller municipal, résuma l'état actuel des revendications formulées. Il protesta contre les légendes répandues dans le public et tendant à représenter les chauffeurs comme de mauvais serviteurs de l'intérêt général.

Le lord du jour

Enfin, M. Fiancette fit adopter à l'unanimité l'ordre du jour suivant, qui résume son discours :

Les chauffeurs et cochers, réunis sur convocation de leur nombre syndicat, après avoir entendu différents orateurs, déclarent que la cessation du travail, de 11 h. 30 à 13 h. 30, qu'ils ont pratiqué depuis cinq jours, n'a été, en aucune façon, dirigée contre le public. C'est à leur grand regret qu'ils ont été obligés de faire cette protestation. Bien que résolus à la continuer et à l'élargir s'il y a lieu, ils déclarent, dans l'intérêt du public parisien, de nommer des délégués pour rechercher si possible un terrain d'entente. Dans ce but, ils donnent mandat à leur conseil syndical de demander une audience au préfet de police, et d'organiser une nouvelle réunion, dans le plus bref délai, afin de leur donner les résultats de cette entente.

Les chauffeurs et cochers, réunis sur convocation de leur nombre syndicat, après avoir entendu différents orateurs, déclarent que la cessation du travail, de 11 h. 30 à 13 h. 30, qu'ils ont pratiqué depuis cinq jours, n'a été, en aucune façon, dirigée contre le public. C'est à leur grand regret qu'ils ont été obligés de faire cette protestation. Bien que résolus à la continuer et à l'élargir s'il y a lieu, ils déclarent, dans l'intérêt du public parisien, de nommer des délégués pour rechercher si possible un terrain d'entente. Dans ce but, ils donnent mandat à leur conseil syndical de demander une audience au préfet de police, et d'organiser une nouvelle réunion, dans le plus bref délai, afin de leur donner les résultats de cette entente.

La journée de huit heures et la crise économique

Répondant à une campagne menée dans le pays contre l'application de la loi sur la journée de huit heures, la C. G. T. dénonce, par un communiqué à la presse, la mauvaise foi des détracteurs de la loi du 23 avril 1919.

Nouvelles BREVES

Le maréchal Joffre est arrivé hier matin à Tours. Dans la soirée il est reparti pour Paris.

Par arrêté du 11 juillet dernier, le Conseil d'Etat annule le décret admettant d'office à la retraite le général de division Buisson, qui était replacé dans les cadres de la 1<sup>re</sup> section à compter du 8 décembre 1915 jusqu'au 12 avril 1917, date à laquelle il passe dans la 2<sup>e</sup> section (réservé) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. Paul Régis de Oliveira, ministre du Brésil en France, a offert, hier soir, un dîner en l'honneur de M. Conty, ambassadeur de France au Brésil.

Est promu au grade de commissaire principal de la marine, le commissaire de première classe Huau.

Des agents de la police judiciaire ont arrêté, hier soir, dans un hôtel meublé de la rue Lamartine, le nommé Gabriel Barthe, repris de justice évadé de la prison de Clermont.

sources naturelles de l'île, sa configuration, le nombre et le caractère de ses habitants, il décida de commencer d'une façon effective les négociations avec le roi de France, et de déléguer, à cet effet, un courrier au ministre de la Marine et des Colonies. Il vait à la Martinique, un enseigne de vaisseau qui lui parut digne de cette mission, dont il rehausait l'éclat en conférant sur-le-champ au jeune officier le grade de capitaine de frégate.

— D'où venez-vous, monsieur ? demandait le ministre à l'officier de marine qui se présentait devant lui.

— De Fort-de-France, Excellence.

— Sur quel bâtiment ?

— Sur la frégate l'Incomparable.

— Et qui donc la commande ?

— Mais... moi-même, Excellence.

— Vous, monsieur ? Qui vous a fait capitaine de frégate ?

— Le duc de Modène, qui doit, comme le sait sans doute Votre Excellence, échanger son duché d'Italie contre la colonie de la Martinique.

— Ah ! ah ! dit le ministre en souriant. Son Altesse sait récompenser le mérite où qu'il se trouve, sans regarder à l'âge, ce me semble... Et ces dépêches que vous m'apportez ? Elles viennent aussi du duc ?

— Le ministre ouvrit les plis. Ils contenaient force papiers blancs.

L'officier était stupéfait.

— Voyez, monsieur, j'en suis fâché, mais je ne crois pas m'avancer beaucoup en affirmant que c'est la potence qui terminera les jours de votre illustre protecteur.

Le duc n'était, en effet, comme on l'a depuis longtemps deviné, que le chef d'une bande qui avait trouvé cet ingénieux moyen pour mettre la Martinique en coupe réglée. Il comptait disparaître subitement, vers l'époque où les bâtiments qui, lors de son arrivée, avaient été expédiés en France seraient sur le point de rentrer dans l'île. Par malheur, la frégate, qui poussait un vent exceptionnellement favorable, revint plus tôt qu'il ne l'avait prévu. La supercherie ayant été ainsi découverte, le sieur Pigeon, dit de La Pigeonnière, fut pris et condamné à être pendu, ainsi que ses complices. Il accepta avec résignation une peine dont il avait depuis longtemps envisagé l'éventualité, mais il ne cessait de se lamenter sur le sort qui était réservé à sa compagnie.

Il avait tort. Voltaire n'a-t-il pas dit que les femmes, Dieu y pourvoit toujours ? Cet aphorisme devait trouver ici son application. Mme de La Pigeonnière était d'une surprise beauté, et, eu égard à cette circonstance, le gouverneur lui fit remise de sa peine.

A peu de temps de là, d'ailleurs, ce haut fonctionnaire de Sa Majesté était lui-même disgracié pour s'être laissé aussi grossièrement abuser. Il lui fallut donc abandonner les destinées de l'île entre les mains d'un chef plus avisé. Il quitta la Martinique, et, pour adoucir les rigueurs de sa disgrâce, emmena avec lui la jeune femme. Il était veuf et riche, et comme elle était veuve, elle aussi, il l'épousa...

Jacques CÉSANNE.

Les grèves de Marseille s'aggravent

MARSEILLE, 3 septembre. — Dockers, charbonniers, emballers, portefaix, auto-charbonniers, chauffeurs, pointeurs, chefs d'équipes et gardiens en grève ont voté, ce matin, un ordre du jour réclamant énergiquement la journée de 20 francs, et se refusant à repaître devant la commission paritaire.

En sortant de la réunion, ayant rencontré sur la Cannebière, des camions conduits par des charretiers réfractaires au mouvement, des grévistes renversèrent les charrettes. Des sacs de café et de charbon furent éventrés, des tonneaux de vin défoncés ; deux charretiers furent légèrement blessés.

Les faux bons de la Défense nationale

Avec une audace un peu déconcertante, et malgré les circulaires précises de l'administration centrale, les faussaires continuent à écouler les Bons de la Défense nationale.

Hier, les bureaux de poste de Lyon-Perrière, Lyon-Saint-Jean et Lyon-Préfecture ont échangé dix faux bons de 1.000 francs et 3 autres de 500 francs, présentés par une femme qui, ayant donné un faux nom et une fausse adresse, est actuellement recherchée.

Ces bons sont, en tous points, semblables à ceux qui ont été remboursés à Paris.

Un bureau de poste des Quatre-Chemins, à Aubervilliers, des individus ont échangé pour 4.500 francs de faux bons.

On dit que l'enquête ouverte à Nantes, depuis l'arrestation de Verrier, réserve des surprises.

INFORMATIONS

Le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont reçu, hier après-midi, au palais de l'Élysée, deux cents enfants des écoles d'Alsace et de Lorraine...

Après quelques instants de musique et une séance de prestidivination, un goûter a été servi aux jeunes invités, qui ont terminé leur après-midi dans le parc de l'Élysée.

Le 31 août, au palais royal de Varsovie, un banquet d'adieu a été offert par le ministre président Paderewski au ministre plénipotentiaire anglais sir Percy Whyndam.

La shah de Perse est arrivé à Tarente, à bord du croiseur britannique Cerberus, venant de Constantinople.

M. et Mme Edgar Stern sont, depuis hier, réinstallés pour tout l'automne dans leur château de Villette, près de Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise.

Le marquis et la marquise de Lestrade ont réintégré le château de Tommer-en-Puisaye, où eurent lieu, naguère, de très belles et très intéressantes battues.

La comtesse Bruyère passe quelques jours à Cambrai, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de son fils, le capitaine Bruyère, héroïquement tombé à Guise, le 29 août.

Le marquis de Ganay, la comtesse Jean de Castellane, la duchesse de Marlborough, M. et Mme de Alvear, la vicomtesse et la vicomtesse Vignier, M. et Mme Verdé-Deleurye, le bâtonnier et Mme Clinet, ainsi que M. Walter Kingsland viennent d'arriver à Aix-les-Bains.

Viennent d'arriver à Brides-les-Bains : M. et Mme de Lézard, marquis de Morès, duchesse de Vellombrosa, Mme Waldeck-Rousseau, vicomtesse de La Riboussière, Mme Kousnetzoff, général Chérif pacha, comte et comtesse de Sabran-Pontevès, vicomtesse de Saint-Léon, Mme Edmond Porgès, lady Hadfield, M. et Mme Lucien Hesse, etc.

La comtesse de Louvenot, née de Béthisy-Mézières, vient de s'installer à Versailles, où elle séjournera jusqu'à la fin de l'année.

Mme Henry Say est, au château de Chaumont-sur-Loire, l'hôte de sa belle-sœur, la princesse Amédée de Broglie.

Le comte Primoli, qui vient de faire un assez long séjour à Farnborough, auprès de l'impératrice Eugénie, fait actuellement une cure à Vichy.

Le prince et la princesse Grégoire Stourdza, retour d'Henclay, sont au château du Chesne, en Loir-et-Cher, pour l'ouverture de la chasse.

NAISSANCES — La comtesse Eugène Dubern, née de Fossecomb, vient de mettre heureusement au monde une fille : Thérèse.

Mme Jean d'Estais, née d'Humières, est depuis quelques jours mère d'une fille : Anne.

Mme Henri de Luce a donné naissance à un fils : Harry.

La vicomtesse de Segonzac a mis au monde, au château de Segonzac, une fille : Agnès.

FIANÇAILLES — Nous apprenons les fiançailles de Mlle Georgette Japy, fille de M. Pierre Japy, maître de forges, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de Mme, née Boigeol, avec le baron Maurice de Turenne, lieutenant au 47<sup>e</sup> R. A. C., croix de guerre, fils du baron Adrien de Turenne, administrateur des Chemins de fer de l'Est, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de Mme, née Grunelius.

Nous apprenons les fiançailles de M. Antoine Libault de La Chevasserie, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, fils de M. Libault de Chevasserie et de Mme, née O'Kelly de Newtown, avec Mlle de Berthen de Pommeroy, fille du comte de Berthen de Pommeroy et de la comtesse, née d'Irumberry de Salaberry.

MARIAGES — Le mariage du peintre Paul-Elie Gernaz avec Mlle Thérèse Botta, fille de M. Julien Botta, décédé, procureur de la République à Bordeaux, vient d'être célébré à Honfleur. Les témoins étaient, pour le marié, la marie : MM. Axel Ullern, industriel ; Félix Vallotton, le peintre bien connu ; à l'église : Mme Lucie Delarue-Mardrus, M. Alfred Lenoir, inspecteur général des Beaux-Arts, pour la mère, et M. M. Grandart, avocat à la cour d'appel, et Schmelbach, son oncle. La messe musicale a été composée par Pierre Hermant, ami du marié.

Ces jours derniers a été célébré, en l'église Notre-Dame des Recollets, à Saint-Céré (Lot), le mariage de M. Gabriel de Fautrier, décoré de la médaille militaire de Serbie, avec Mlle Alice de Fajole.

DEUILS — On annonce, de Nîmes, la mort de Mme André H. Hérisson, née Pauline Arnaud, enlevée à l'affection des siens le 28 août, à l'âge de vingt-quatre ans, en donnant le jour à sa deuxième fille : Simone.

Nous apprenons la mort : De Mme Chequin, née Pauline Deviolaine, décédée au château de Flacy, dans la Nièvre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Elle était la mère de M. Frédéric des Montis, la grand-mère du comte et de la comtesse de Belmont, du baron et de la baronne François de La Motte ; De M. André Goret, veuve et pupille de M. et Mme Edouard Cadillon, décédé à l'âge de dix-sept ans.

De M. Georges Letellier, ancien conseiller à la Cour de cassation, décédé à Ronen, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Deuils, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Foch, à Paris. Téléphone Central 52-11. Borens : 5 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

LA REINE DES CRÈMES d'un parfum suave et distingué, est irrésistible ; vous pouvez donc en faire des provisions dans les Grands Magasins ou chez votre Coiffeur-Parfumeur.

VALS-SAINT-JEAN SAU de TABLE et de RÉGIME

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La commission du budget a entendu, hier, un exposé de M. Bénazet sur les dépenses militaires depuis le 1<sup>er</sup> août 1914 jusqu'au 31 juillet 1919. Elle a ensuite examiné les crédits proposés concernant l'aéronautique, les services pénitentiaires, les mines et combustibles.

M. Léon Bourgeois a continué hier, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, la lecture de son rapport sur le traité de paix. Il poursuivait dans cette lecture.

La commission parlementaire des régions libérées a émis, hier, un avis favorable à l'adoption de la proposition tendant à ouvrir à l'Office national du tourisme un crédit de trente millions pour l'organisation du tourisme dans les régions dévastées.

Nous rappelons à nos lecteurs que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière édition d'abonnement et de 50 centimes pour tous frais. Il ne pourra être fait droit qu'aux demandes présentées dans les conditions ci-dessus.

LES JEUDIS DE MADO

C'est la petite rentrée de septembre, à Paris... On la reconnaît à plus d'un signe, et le ciel, lui-même, le premier, en marque la date précise.

Alors les rues, à demi assoupies, laissent transparaître ses couleurs d'automne. Alors les rues, à demi assoupies encore, s'éveillent, peu à peu, à cause de passants, chaque jour de plus en plus nombreux, qui vont, viennent, se croisent, l'air, si l'on peut dire, tout ensemble févrique et nonchalant.

Tant de gens ont accumulé, en eux, durant l'été, des trésors d'énergie, qu'ils ne demandent qu'à les dépenser. Ils ne peuvent attendre davantage. Et puis, aujourd'hui, on a plus facilement raison d'un « adversaire » qui vous écoute mieux, comme un homme un peu essouffé, un peu oisif, et qui a plus de temps à perdre (ou à gagner).

Mado, installée devant sa coiffeuse, se refait une beauté : un peu de rouge aux lèvres, un nuage de poudre sur le nez, un trait de crayon bleu sur les paupières. Après quoi, elle retire sa blouse, sa jupe, et apparaît en corset et en jupon. Monsieur a faim ; il s'impatiente et s'étonne : — Tu ne vas pas te changer ? — Tu ne voudrais pas que je descende comme ça au restaurant !

— Comme ça, non ; mais comme tu étais il y a un instant ? Tu étais très bien ! Sans tenir compte de l'observation ni du compliment, Mado cherche une robe dans son armoire. A huit heures et demie, elle est prête, et on descend.

Le repas commence. D'un air inquiet, Mado cherche d'où peut venir ce courant d'air qui l'incommode. Monsieur assure que ce n'est pas un courant d'air : de l'air, tout au plus ; et il explique, topographiquement, que les deux fenêtres étant ouvertes du même côté, il n'y a rien à craindre.

Le diner s'achève. D'habitude, on s'attarde, on bavarde dans le hall en prenant le café. Monsieur a engagé une discussion politique avec son voisin ; Mado, serrant autour de son cou son renard blanc, l'abrite : elle est fatiguée. On remonte à l'appartement, on se couche, on s'endort.

Le lendemain, au réveil, Mado se plaint d'avoir mal à la gorge. Le restaurant est une glacière ; quoi qu'en dise Monsieur, les courants d'air le rendent inhabitable : c'est là qu'elle a pris un rhume. Monsieur rectifie : — Tu as pris froid, parce que tu étais nue sous ta robe.

— Je n'étais pas nue sous ma robe ; mais cette tunique pailletée de métal est horriblement froide.

ont disparu, mais les générales ont subsisté. Elles ont la valeur discutable, mais qui assure la pérennité — d'une immense statistique.

Mercuriale vient de Mercure, qui était, comme l'on sait, le dieu des marchands et aussi des voleurs. Souhaitons que les prix, en se déclarant normaux, ne jouent pas avec leur étymologie.

Erreurs réparées Nos Immortels cloront aujourd'hui leur palmarès, après un labeur, insoupçonné, et si bien à tort, en effet, que l'on accuse quelquefois de nonchalance l'Académie. On ne sait pas combien est lourde, souvent in-

grate, la tâche qu'elle s'impose pour choisir, parmi les milliers de volumes qui leur reçoivent chaque année, ceux qui lui paraissent mériter ses faveurs.

Autrefois, elle éliminait tous les ouvrages qui, au vu de leur seul titre, semblaient n'être point de son ressort.

Elle eut à s'en repentir, et c'est pourquoi, aujourd'hui, tout ce qui lui est adressé est lu, relu, analysé, et fait l'objet d'un rapport.

L'origine de ces soins est dans le fait qu'un jour l'Académie ecarta — et c'était pourtant sous le secrétariat perpétuel de d'Alembert, — deux œuvres d'une grande valeur, d'un intérêt national, et couronna...

LE VAILLEUR.



LUXE

Huit heures moins vingt : Monsieur se lave les mains, ramène ses cheveux d'un coup de brosse, et dit : — Nous descendons dîner ?

Mado, installée devant sa coiffeuse, se refait une beauté : un peu de rouge aux lèvres, un nuage de poudre sur le nez, un trait de crayon bleu sur les paupières.

Après quoi, elle retire sa blouse, sa jupe, et apparaît en corset et en jupon. Monsieur a faim ; il s'impatiente et s'étonne : — Tu ne vas pas te changer ?

— Tu ne voudrais pas que je descende comme ça au restaurant !

— Comme ça, non ; mais comme tu étais il y a un instant ? Tu étais très bien !

Sans tenir compte de l'observation ni du compliment, Mado cherche une robe dans son armoire. A huit heures et demie, elle est prête, et on descend.

Le repas commence. D'un air inquiet, Mado cherche d'où peut venir ce courant d'air qui l'incommode. Monsieur assure que ce n'est pas un courant d'air : de l'air, tout au plus ; et il explique, topographiquement, que les deux fenêtres étant ouvertes du même côté, il n'y a rien à craindre.

Le diner s'achève. D'habitude, on s'attarde, on bavarde dans le hall en prenant le café. Monsieur a engagé une discussion politique avec son voisin ; Mado, serrant autour de son cou son renard blanc, l'abrite : elle est fatiguée.

On remonte à l'appartement, on se couche, on s'endort.

Le lendemain, au réveil, Mado se plaint d'avoir mal à la gorge. Le restaurant est une glacière ; quoi qu'en dise Monsieur, les courants d'air le rendent inhabitable : c'est là qu'elle a pris un rhume. Monsieur rectifie : — Tu as pris froid, parce que tu étais nue sous ta robe.

— Je n'étais pas nue sous ma robe ; mais cette tunique pailletée de métal est horriblement froide.

ont disparu, mais les générales ont subsisté. Elles ont la valeur discutable, mais qui assure la pérennité — d'une immense statistique.

Mercuriale vient de Mercure, qui était, comme l'on sait, le dieu des marchands et aussi des voleurs. Souhaitons que les prix, en se déclarant normaux, ne jouent pas avec leur étymologie.

Erreurs réparées Nos Immortels cloront aujourd'hui leur palmarès, après un labeur, insoupçonné, et si bien à tort, en effet, que l'on accuse quelquefois de nonchalance l'Académie. On ne sait pas combien est lourde, souvent in-

grate, la tâche qu'elle s'impose pour choisir, parmi les milliers de volumes qui leur reçoivent chaque année, ceux qui lui paraissent mériter ses faveurs.

Autrefois, elle éliminait tous les ouvrages qui, au vu de leur seul titre, semblaient n'être point de son ressort.

Elle eut à s'en repentir, et c'est pourquoi, aujourd'hui, tout ce qui lui est adressé est lu, relu, analysé, et fait l'objet d'un rapport.

L'origine de ces soins est dans le fait qu'un jour l'Académie ecarta — et c'était pourtant sous le secrétariat perpétuel de d'Alembert, — deux œuvres d'une grande valeur, d'un intérêt national, et couronna...

LE VAILLEUR.

L E S C O U R S E S

LONGCHAMP — Résultats du 3 septembre

PRIX DE MORTEFONTAINE — 4.000 fr. — Distance : 2.000 m. env. 1. Occebourg, à M. Langham, G. 331 50 416

2. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

4. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

PRIX D'HALLATE — 5.000 francs. — Distance : 1.100 mètres environ. 1. Oprimé, à M. E. Morgon, G. 171 50 67 50

2. Valseuse (B. Bredès), P. 33 14 3. Princess of Thule (C. Korb), P. 16 8 50

4. Conjux (A. Lane), Non placés : Inter Arma (Arkisnon), Show Drop (Mac Gee), Friem (M. Bar), Platine (E. Bouillon).

PRIX DE BOIS-ROUSSEL — 10.000 francs (en outre 500 francs à l'éleveur). — Distance : 2.400 mètres environ. 1. Il Arrive, à M. E. Morgon, G. 14 50 8 50

2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6 2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6

3. Sorsgo (Bellhouse), 4 Plantagenet (Wilson), Non placés : Orca (Barb), 1/2 longueur ; 2 longueurs ; 4 longueurs.

PRIX DE VILLIERS — 8.000 francs. — Distance : 1.600 mètres environ. 1. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20

2. Bellhouse, P. 26 50 13 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 148 50 50 50

4. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20 2. Bellhouse, P. 26 50 13 50

PRIX DE LA TABLE — 6.000 francs. — Distance : 3.000 mètres environ. 1. Rupert, à M. George Black, G. 33 50 20

2. Coquelourde (Sharpe), P. 16 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

4. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

VINGENNES. — Jeudi 4 septembre

PRIX DE LA PLAINE. — QUINCONCE, Queuille. — PRIX DE SAINT-MANDÉ. — PROSPER, Peironard.

PRIX SERPOLET. — QUITTE, Quitte ou Double. — PRIX DE BASLY. — EC. OLYR-ROEDERER, Oscar.

PRIX EDMOND HENRY. — EC. ROUSSEAU, Quo Vadis. — PRIX DE AVENUES. — QUASIMODO, Qualifié II. — PRIX DE LOUVIERS. — NORBERT, La Fontaine.

PRIX DE MORTEFONTAINE — 4.000 fr. — Distance : 2.000 m. env. 1. Occebourg, à M. Langham, G. 331 50 416

2. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

4. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

PRIX D'HALLATE — 5.000 francs. — Distance : 1.100 mètres environ. 1. Oprimé, à M. E. Morgon, G. 171 50 67 50

2. Valseuse (B. Bredès), P. 33 14 3. Princess of Thule (C. Korb), P. 16 8 50

4. Conjux (A. Lane), Non placés : Inter Arma (Arkisnon), Show Drop (Mac Gee), Friem (M. Bar), Platine (E. Bouillon).

PRIX DE BOIS-ROUSSEL — 10.000 francs (en outre 500 francs à l'éleveur). — Distance : 2.400 mètres environ. 1. Il Arrive, à M. E. Morgon, G. 14 50 8 50

2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6 2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6

3. Sorsgo (Bellhouse), 4 Plantagenet (Wilson), Non placés : Orca (Barb), 1/2 longueur ; 2 longueurs ; 4 longueurs.

PRIX DE VILLIERS — 8.000 francs. — Distance : 1.600 mètres environ. 1. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20

2. Bellhouse, P. 26 50 13 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 148 50 50 50

4. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20 2. Bellhouse, P. 26 50 13 50

PRIX DE LA TABLE — 6.000 francs. — Distance : 3.000 mètres environ. 1. Rupert, à M. George Black, G. 33 50 20

2. Coquelourde (Sharpe), P. 16 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

4. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

VINGENNES. — Jeudi 4 septembre

PRIX DE LA PLAINE. — QUINCONCE, Queuille. — PRIX DE SAINT-MANDÉ. — PROSPER, Peironard.

PRIX SERPOLET. — QUITTE, Quitte ou Double. — PRIX DE BASLY. — EC. OLYR-ROEDERER, Oscar.

PRIX EDMOND HENRY. — EC. ROUSSEAU, Quo Vadis. — PRIX DE AVENUES. — QUASIMODO, Qualifié II. — PRIX DE LOUVIERS. — NORBERT, La Fontaine.

PRIX DE MORTEFONTAINE — 4.000 fr. — Distance : 2.000 m. env. 1. Occebourg, à M. Langham, G. 331 50 416

2. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

4. Constant (Daumesnil), P. 105 35 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 22 50 11

PRIX D'HALLATE — 5.000 francs. — Distance : 1.100 mètres environ. 1. Oprimé, à M. E. Morgon, G. 171 50 67 50

2. Valseuse (B. Bredès), P. 33 14 3. Princess of Thule (C. Korb), P. 16 8 50

4. Conjux (A. Lane), Non placés : Inter Arma (Arkisnon), Show Drop (Mac Gee), Friem (M. Bar), Platine (E. Bouillon).

PRIX DE BOIS-ROUSSEL — 10.000 francs (en outre 500 francs à l'éleveur). — Distance : 2.400 mètres environ. 1. Il Arrive, à M. E. Morgon, G. 14 50 8 50

2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6 2. Clos Vougeot (O'Neil), P. 11 50 6

3. Sorsgo (Bellhouse), 4 Plantagenet (Wilson), Non placés : Orca (Barb), 1/2 longueur ; 2 longueurs ; 4 longueurs.

PRIX DE VILLIERS — 8.000 francs. — Distance : 1.600 mètres environ. 1. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20

2. Bellhouse, P. 26 50 13 50 3. Florina III (Daumesnil), P. 148 50 50 50

4. Night and Morning, Macomber, G. 33 50 20 2. Bellhouse, P. 26 50 13 50

PRIX DE LA TABLE — 6.000 francs. — Distance : 3.000 mètres environ. 1. Rupert, à M. George Black, G. 33 50 20

2. Coquelourde (Sharpe), P. 16 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

4. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50 3. Bouton d'Alarme (A. Lane), P. 17 8 50

VINGENNES. — Jeudi 4 septembre

PRIX DE LA PLAINE. — QUINCONCE, Queuille. — PRIX DE SAINT-MANDÉ. — PROSPER, Peironard.

PRIX SERPOLET. — QUITTE, Quitte ou Double. — PRIX DE BASLY. — EC. OLYR-ROEDERER, Oscar.

PRIX EDMOND HENRY. — EC. ROUSSEAU, Quo Vadis. — PRIX DE AVENUES. — QUASIMODO, Qualifié II. — PRIX DE LOUVIERS. — NORBERT, La Fontaine.

les Conversations d'Emilie, de Mme d'Épina, l'amie de Rousseau et de Grimm.

Faute d'autant plus regrettable que le prix — 1.200 livres — était, de par la volonté de son fondateur, M. de Montyon, destiné à « une œuvre utile », et s'appelait le « Prix d'utilité ».

Et sait-on quels étaient les deux ouvrages auxquels on avait préféré les Conversations d'Emilie ?

Le premier avait pour auteur Daubenton, qui proposait contre la « vie chère » d'alors, — hiver de 1782, — certains procédés très heureux d'élevage ; le second traitait d'une culture nouvelle, celle des pommes de terre, et était signé : Parmentier !

Evidemment, ce n'était pas très « Académique français », mais, pour le « Prix d'utilité », il n'y avait pas à hésiter entre cela et l'envoi de Mme d'Épina.

Contre les célibataires

M. Jean Bon, député, propose de voter un impôt assez considérable sur les célibataires, et quelques autres de ses collègues vont plus loin : ils voudraient les priver de certains droits, comme celui d'être juré, par exemple.

Faut-il rappeler que les Laocédiens avaient choisi des procédés plus radicaux ? Non seulement les célibataires payaient un impôt spécial assez lourd, mais encore les femmes, chaque année, fouettaient dans le temple de Vénus ces célibataires, pour les punir de n'avoir pas contribué au peuplement de la patrie.

Ceci se passait quatre mille ans avant J.-C.

Nos maréchaux en Savoie

Chales-les-Eaux est la station favorite des maréchaux ; après Joffe, Pétaïn y fit une excellente cure. M. Millerand, ancien ministre, y remeta sa santé. M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, séjourna également au Château.

L'Hôtel du Château, qui est le plus délicieux séjour d'automne, après l'altitude, reste ouvert.

A retenir

Le lieutenant J. Helff, de l'infanterie coloniale, 2 citations, démobilisé, informe sa nombreuse clientèle qu'elle trouvera, comme par le passé, au 374, rue Saïnt-Honoré, un beau choix de bijoux.

PONT DES ARTS

Au sommaire du prochain numéro de la Nouvelle revue française figurent : Considérations sur la mythologie grecque, par André Gide ; Chirurgie de guerre, poème de Georges Simon ; La Décadence de la liberté, par Jacques Rivière ; Première visite au Louvre, par le peintre André Lhote ; les deux premiers actes du Père humilié, par Paul Claudel ; Le roman de l'aventure, par Albert Thibaudet.

La fête organisée mardi, à Valentine (Haute-Garonne), par les frères de l'École des Pères, à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison natale du maréchal Foch, a été des plus brillantes.

Devant la maison, désormais historique, où les frères ont été très aimablement reçus par le leur aîné du maréchal, des discours ont été prononcés par MM. Adoue, maire de Valentine, et par M. l'Escoffier, Armand Praviel, de l'Académie des jeux floraux ; Rozes de Brousse, major du félibrige ; Mondon, président de la Société des études du Comminges.

Après un banquet auquel ont assisté les plus hautes personnalités du félibrige du Midi, ont eu lieu les jeux floraux, sous la présidence de Mlle Foch, qui avait accepté le titre de reine du félibrige pyrénéen, qui lui avait été décerné par l'École des Pères. Le rapport avait été présenté par M. Sarrien, capitoul, lequel revient pour une grande part du succès de cette fête.

La municipalité de Venise a décidé d'organiser pour 1921 la douzième Internationale d'art, qui sera ouverte le 15 avril au 31 octobre.

Outre la participation de l'Italie qui est déjà assurée, on compte sur celle de la Belgique, de la Bohême, du Danemark, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Suède. Des négociations sont en cours pour la participation de l'Espagne, des États-Unis et de la Suisse.

LA SEMAINE ÉLÉGANTE

DANS SON INTÉRIEUR

Après un mois d'août très chaud, les premières soirées fraîches de septembre nous donnent l'impression que l'automne est proche. L'est trop tôt pour songer aux toilettes de la saison, mais on a maintenu très enveloppantes, mais légères, pour être, dans les villas, à la campagne, ou allumer, le soir, le premier feu de bois, on robe d'intérieur tea-gown ou déshabillé qu'on porte même pour le dîner, dans l'intimité, paraît bien séduisante et d'une agréable précision, quand on quitte la petite robe de tennis ou la veste un peu bourru qu'on porte dans la journée. Tous les styles sont utilisés pour servir de thème à nos robes d'intérieur : telle maison combine pour ses clients des modèles qui semblent faits d'une tunique persane mi-ajustée à la taille, fendue sur le mollet, taillée légèrement en forme et souvent en tissu d'or garni de fourrure. Tel autre couturier que je ne veux point vous citer se complait aux reminiscences du dix-huitième siècle; les taffetas, les brochés se moient aux dentelles, aux fleurs, car nous allons revoir des fleurs, beaucoup de fleurs sur les robes d'intérieur comme sur les robes du soir. Certaines d'entre elles sont posées à plat sous un tulle ou une mousseline, si à plat, même, qu'elles ressemblent, de loin, à ces velours de Gènes qu'on rencontre dans les costumes vénitiens. Je vois des fleurs aussi employées comme une broderie rose, non plus ces petites guirlandes baroques, un peu bêtées qu'on achète toutes faites un peu partout, mais une broderie faite avec des rubans de tous les tons, de ces rubans changeants avec lesquels on fait des broderies très en relief, d'un effet très décoratif. Les tuniques grecques, en crêpe satin, en ruisseau, en astaré, rose, citron, abricot ou blanc neige, sont toujours de mode, et toujours seyantes, mais elles ne peuvent guère être adoptées que dans les appartements très chauds ou quand la température est douce. Les frileuses leur préfèrent ces polonaises de panéla, de velours ou de satin épais, qu'elles doubleront, sinon de fourrure, du moins de kasha, ce doux cachemire de laine, var, nos dessous, étant de plus en plus réduits, les vêtements confortables sont préférés par beaucoup de femmes aux robes trop légères. Les coiffures d'intérieur, les « bondoir-caps », comme disent nos alliés, accompagnent avec beaucoup de fantaisie les déshabillés et les sauts de lit; certains d'entre eux ressemblent, sans pour la couleur, à de véritables chapeaux ou à des coiffures du soir. — JEANNE FARMANT.



Tea-gown de crêpe marocain abricot brodé d'argent et mousseline du même ton. — WORTH. Déshabillé de satin glycine garni de broderie de nacre formant galon sur le côté. — JENNY. Robe d'intérieur en astaré par chemin et crépon brodé de bleu vif. — MARTIAL ET ARMAND. Robe grecque en crêpe satin rose garnie de galon et de glands de perles. — MARTIAL ET ARMAND. Robe de mousseline orchidée garnie de roses en gaze d'argent et de ruban. — WORTH.

LA MODE AU THÉÂTRE

Qui eût pensé, il y a quelque dix ans, que l'Ambigu, où l'on jouait des drames sombres, servirait de cadre à une opérette gaie, et que les costumes ternes ou austères feraient place à des robes pimpantes? A une époque où la mode attend, pour sortir et se préciser, que les femmes aient besoin de robes nouvelles (c'est-à-dire encore un bon mois), c'est un réel plaisir, pour une chroniqueuse de mode, que de découvrir une robe qui soit autre chose que ce que nous avons vu et revu depuis trois mois, aux courses, à Deauville et ailleurs. J'ai croqué à votre intention cette délicieuse robe de dentelle, d'un joli tonivoire vieilli, portée par Mlle Fernande Albany dans la *Mariée du régiment*, à l'Ambigu; sur la jupe, faite de quatre volants, tombent les longs pans d'une ceinture à l'enfant d'un joli ton bleu canard, fleurie de différents tons, nouée derrière en un énorme nœud papillon. Le corsage, décollé en rond, avec ses petites manches découpées sur le cou, est adorable de jeunesse et de simplicité, et je tenais à signaler à celles qui l'ont admirée l'auteur de cette jolie robe. C'est Van-delle, une maison qui fait peu parler d'elle, mais qui fait des modèles d'un goût parfait; je vous conseille d'aller les voir pour vous en convaincre!... — J. F.



Robe portée par Mlle Albany à l'Ambigu.

BLOC-NOTES

— Je signale à celles de mes lectrices qui ne la connaissent pas la jolie collection de modèles d'hiver de Vandelle, 11, rue du Quatre-Septembre. — Le cuir et la peau sont les grands favoris du moment, non seulement en garnitures, mais en petits paletots remplaçant la veste ou la jaquette. Fais en peau de suède ou de chevreuil de couleur, ces paletots sont extrêmement chics, accompagnés d'un chapeau également en peau et du même ton. Un simple ruban noué autour de la calotte fait toute la garniture. — Les acheteurs de province et de l'étranger peuvent, actuellement, voir la collection de modèles, robes et manteaux, pour la saison d'hiver, de Bazau, 17, rue Saint-Florentin. — Si le mouleux des fourrures, leurs jolis tons fauves sont seyants à tous les visages, le relief des chapeaux clairs les fait délicieusement, et ajoute au charme du regard; aussi, les amateurs de beauté verront-ils avec plaisir, cet automne, chapeaux clairs et fourrures s'unir pour embellir encore les jeunes visages. — Que les femmes paraissent jolies, en ce moment, avec leur teint éblouissant, qu'on soupçonne embellir par le *Véritable Lait de Ninon!* C'est en trois teintes : blanc, rose, rachel, que la *Parfumerie Ninon*, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris, le compose avec un soin extrême.

**L'ÉLÉGANCE ET LA SANTÉ**  
La souplesse de la ligne est la base de la vraie élégance; à elle seule, si elle est soignée, ne produit le moindre effet sur une taille raide. C'est là ce qui cause le désespoir des femmes auxquelles est recommandé le port d'une ceinture abdominale. Elles n'ont, pourtant, aucune raison de se désespérer, car la ceinture-mallot du docteur Clarans, faite d'un tissu classique spécial à jour et indéformable, se portant à même le corps, sous le corset, ne présente aucune épaisseur tout en étant d'une efficacité telle que tous les médecins la recommandent. Demander la plaquette illustrée sur la ceinture-mallot à M. C. A. Clavier, 231, faubourg Saint-Martin, Paris (10<sup>e</sup>). Téléphone : Nord 03-71. Métro Louis-Blanc.

**NOUVELLES MILITAIRES**  
L'intendant militaire Adrian (A.-L.) a été placé à dater du 29 août 1919, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre du corps de l'intendance militaire.

**LA Célèbre Poudre DE PERLES FINES**  
Teintes Classiques  
Teintes Nouvelles Inédites.  
**Embellit Rajeunit**  
EN VENTE PARTOUT  
PARFUMERIE LA PERLE  
BARDIN & C<sup>o</sup>  
35, Boulevard des Capucines, PARIS

**IMPERMÉABLES "SIDAL"**  
MARQUE DÉPOSÉE  
CHIC SUPRÊME — Coupe Irrepréhensible — CRÉATION INIMITABLE  
SÉRIES PRATIQUES pour Hommes et Dames en Gabardine  
MODÈLES Haute Couture en soie caoutchoutée pour la Ville et le Théâtre, pour DAMES, FILLETES et ENFANTS  
EN VENTE dans tous les Magasins de 1<sup>er</sup> ordre  
MAGASIN D'EXPOSITION et D'EXPORTATION, 5, Avenue de l'Opéra

Cet après-midi le Sénat reprend ses séances

L'ordre du jour est très chargé. Le Sénat reprend, cet après-midi, ses séances. Il ne se séparera plus, maintenant, que pour les élections. Au Luxembourg, comme au Palais-Bourbon, l'ordre du jour est très chargé. Cet après-midi, il y aura en discussion le projet qui prorogent les locations verbales conclues entre le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 9 mars 1918. Un autre projet, qui règle les droits et obligations résultant des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités évacuées ou envahies, est inscrit à la suite.

La Chambre examine ce matin les sectionnements électoraux

La Chambre aborde, ce matin, la question des sectionnements électoraux. Le groupe de la gauche radicale a débattu hier sur cette question. Il a décidé qu'il y avait lieu : 1<sup>o</sup> D'adopter en principe tous les sectionnements proposés; 2<sup>o</sup> Défendre le sectionnement aux départements ayant six députés à élire; 3<sup>o</sup> De demander que les élections aient lieu dans l'ordre suivant : municipales, cantonales, sénatoriales, législatives. De son côté, le groupe radical-socialiste a échangé des vues sur le sectionnement des départements.

La reddition de Maubeuge

Le conseil d'enquête, sous la présidence du général Guillaumat, a entendu, hier, le général Belin, ancien chef d'état-major du commandant Joffre; le commandant Thibaud, commandant le fort Boussois pendant le siège; le colonel Mourral, le lieutenant-colonel Bonnard, capitaine Petit et le commandant Bricout.

Le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine

La commission d'administration générale de la Chambre, chargée d'examiner le projet relatif au régime transitoire qu'il convient d'établir en Alsace-Lorraine afin d'y assurer l'introduction progressive des lois françaises, avait convoqué, hier, un certain nombre de personnalités de ces deux provinces, MM. l'abbé Wetterlé, Barthélemy, ancien député au Landtag; le chanoine Collin, et Prevel, maire de Metz, ont ainsi été entendus.

Le repos dominical dans les P. T. T.

Un ministre du Commerce, qui les a reçus hier, les délégués de la Fédération Nationale des P. T. T. ont présenté les résolutions votées par le dernier congrès, et dont la principale est le repos dominical. Ils ont fait observer à ce propos que les postiers étaient à peu près seuls à ne pas bénéficier du repos hebdomadaire, et que ce n'est que par le moyen d'appliquer la loi de 1908 que les services dans l'arrêté d'interdiction n'est pas exigée par l'intérêt général du pays. La délégation a soumis à M. Clémentel un projet d'organisation du service dominical à partir d'un essai généralisé sous réserve de l'avis préalable du ministre des ministères, le ministre a fait connaître qu'il était disposé à prendre des mesures permettant de faire bénéficier du repos dominical la majeure partie du personnel; d'autres catégories auraient le repos hebdomadaire par roulement. Une nouvelle entrevue aura lieu incessamment.

LES SPORTS

UN GRAND MATCH DE BOXE A LONDRES

**L'ANGLAIS BECKETT BAT L'AMÉRICAIN MAC GOORTHY**  
Mais il fallut dix-sept reprises au futur adversaire de Carpentier pour mettre Goorthy hors de combat.

LONDRES, 2 septembre. (De notre correspondant particulier). — Samedi, au cours de différents matches d'ouverture de la saison de football, des foules imposantes se réunirent sur les terrains de sport. Ce soir, l'immense Olympia était comble à craquer, et il est certain, bien que je ne connaisse pas encore, à l'heure où je vous télégraphie, le chiffre de la recette, que tous les records ont été battus. Il est vrai que les sportsmen anglais étaient avides de voir sur le ring leur nouveau champion, l'Américain, celui pour qui ils considéraient déjà la rencontre contre Carpentier simplement comme une étape vers le championnat du monde, que défient l'Américain Jack Dempsey. Beckett n'a pas déçu les espoirs de ses partisans, mais j'avoue très franchement qu'il ne m'a nullement émerveillé et n'a jamais paru être, aux yeux de beaucoup d'entre nous, qu'un bon boxeur de second plan. Grand, bien bâti, plutôt lourd, Beckett, que l'on doit mettre dans la catégorie des frappeurs et des combattants, fut souvent, surtout dans les premières reprises, mis en difficulté par Mac Goorthy, plus souple, plus fin et beaucoup plus scientifique que lui. De nombreuses fois, les crochets et les larges attaques de l'Anglais passèrent dans le vide à quelques centimètres de la tête de l'Américain, qui esquivait avec habileté. Dès le début, l'Anglais, qui était grand favori à 3 contre 2, attaque avec violence, et le combat devient immédiatement dur et très rapide. Il ne se ralentira que vers la dixième reprise. Beckett paraît avoir un léger avantage dans cette première partie du combat, bien qu'il fut durement touché à la boxe de l'Américain. Le cherche constamment le knock out, et, en voulant finir son adversaire, se livre beaucoup trop. A la douzième reprise, par un crochet du droit à la mâchoire, l'Américain est envoyé à terre pour sept secondes. Il flote pendant les trois reprises suivantes, et, à son tour, à la quatorzième, il est touché à la mâchoire. Les deux hommes sont fatigués, et l'avantage de l'Anglais s'accroît. Soudain, à la dix-septième reprise, Beckett envoie son adversaire rouler à terre d'un double au menton. A la neuvième seconde, il se relève pour être cueilli d'un direct au menton et s'effondre dans les cordes. Les dix secondes sont comptées au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Le bon poids moyen français Francis Charles n'obtint contre le champion d'Angleterre Johnny Basham qu'un match nul, alors qu'il parut souvent avoir le meilleur sur l'Anglais au cours des vingt reprises, et qu'il ne fut jamais mis en difficulté. Fulton, le colosse américain, écrasa l'Anglais Townley en une reprise. — J. JUDON.

BOXE

**Joe Starnier va combattre George Papin.** — Depuis longtemps, un combat en quinze rounds, à la limite des poids légers, était conclu entre le champion de France George Papin et l'Anglais Starnier. Les conditions du match donneront lieu à de longues discussions; il s'en est fallu de peu qu'il fut supprimé, mais, depuis hier, tout s'est arrangé; les signatures ont été échangées, et, le 10 septembre, nous verrons enfin aux prises, à la salle Wagram, Papin et Starnier.

AVIATION

**Des pilotes français en Hollande.** — Un second départ de pilotes français pour la Hollande a eu lieu hier matin. Fonck et un autre, de la guerre, Flachaire, sont partis hier matin, par la voie des airs, à destination d'Amsterdam. Ils représenteront la France à l'expédition, et, le 10 septembre, ils participeront à des réunions aéronautiques.

AERONAUTIQUE

**Le tour du monde en dirigeable.** — Une compagnie de navigation aérienne de Liverpool projette, pour la fin du printemps de 1920, l'organisation de voyages autour du monde en dirigeables. Les aéroplanes seraient du type rigide, et pourraient contenir dans leurs nacelles cent cinquante passagers.

TOURISME

**Dans les régions libérées.** — On sait que les Casablancas, 8 septembre. Les appareils inaugurant le service postal sont arrivés, respectivement, hier à 19 h. 30 et à 20 heures. Le premier, piloté par l'aviateur Dora, avait pris à son bord le consul de France à Malaga comme passager. Il est reparti dans la matinée, à 11 heures, avec le courrier français, à destination d'Alcañices. Le deuxième appareil, piloté par l'aviateur Dombrey, repartira dans trois jours.

TOURISME

**Dans les régions libérées.** — On sait que les Casablancas, 8 septembre. Les appareils inaugurant le service postal sont arrivés, respectivement, hier à 19 h. 30 et à 20 heures. Le premier, piloté par l'aviateur Dora, avait pris à son bord le consul de France à Malaga comme passager. Il est reparti dans la matinée, à 11 heures, avec le courrier français, à destination d'Alcañices. Le deuxième appareil, piloté par l'aviateur Dombrey, repartira dans trois jours.

TOURISME

**Dans les régions libérées.** — On sait que les Casablancas, 8 septembre. Les appareils inaugurant le service postal sont arrivés, respectivement, hier à 19 h. 30 et à 20 heures. Le premier, piloté par l'aviateur Dora, avait pris à son bord le consul de France à Malaga comme passager. Il est reparti dans la matinée, à 11 heures, avec le courrier français, à destination d'Alcañices. Le deuxième appareil, piloté par l'aviateur Dombrey, repartira dans trois jours.

L'échouage du "Mirabeau" devant le conseil de guerre

**Le commandant Revault est acquitté**

TOULON, 3 septembre. — Le 1<sup>er</sup> conseil de guerre maritime permanent s'est réuni, ce matin, sous la présidence du vice-amiral Jaurès, préfet maritime de Rochefort, pour examiner le cas du capitaine de vaisseau Revault, qui commandait le cuirassé *Mirabeau* lorsque ce bâtiment s'échoua devant Sébastopol.

L'AFFAIRE JUDET

M. Montron, l'ami de M. Judet, a reçu de ce dernier une lettre au sensurée pour protester contre les bruits rapportés sur son compte. Dans cette lettre, M. Judet réclame le relevé des sommes que M. Montron a pu régler en son nom.

NOUVELLES MILITAIRES

L'intendant militaire Adrian (A.-L.) a été placé à dater du 29 août 1919, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre du corps de l'intendance militaire.

Les incendies de forêts dans les Pyrénées et le Var

Le BOULOU-PERTHUS (Pyrénées-Orientales), 3 septembre. — Un immense incendie a éclaté dans les forêts des environs de Perthus. Des versants entiers de la montagne ont été la proie des flammes. On craignait un moment, étant donnée la proportion que prenait le feu, que le village de Perthus, dont la moitié est en territoire français et l'autre en territoire espagnol, ne fût menacé. Cependant, grâce au dévouement des douaniers, de la troupe, des habitants et des ouvriers espagnols venus pour les vendanges, on a pu circonscrire l'incendie.

Le repos dominical dans les P. T. T.

Un ministre du Commerce, qui les a reçus hier, les délégués de la Fédération Nationale des P. T. T. ont présenté les résolutions votées par le dernier congrès, et dont la principale est le repos dominical. Ils ont fait observer à ce propos que les postiers étaient à peu près seuls à ne pas bénéficier du repos hebdomadaire, et que ce n'est que par le moyen d'appliquer la loi de 1908 que les services dans l'arrêté d'interdiction n'est pas exigée par l'intérêt général du pays.

Le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine

La commission d'administration générale de la Chambre, chargée d'examiner le projet relatif au régime transitoire qu'il convient d'établir en Alsace-Lorraine afin d'y assurer l'introduction progressive des lois françaises, avait convoqué, hier, un certain nombre de personnalités de ces deux provinces, MM. l'abbé Wetterlé, Barthélemy, ancien député au Landtag; le chanoine Collin, et Prevel, maire de Metz, ont ainsi été entendus.

La reddition de Maubeuge

Le conseil d'enquête, sous la présidence du général Guillaumat, a entendu, hier, le général Belin, ancien chef d'état-major du commandant Joffre; le commandant Thibaud, commandant le fort Boussois pendant le siège; le colonel Mourral, le lieutenant-colonel Bonnard, capitaine Petit et le commandant Bricout.

La Chambre examine ce matin les sectionnements électoraux

La Chambre aborde, ce matin, la question des sectionnements électoraux. Le groupe de la gauche radicale a débattu hier sur cette question. Il a décidé qu'il y avait lieu : 1<sup>o</sup> D'adopter en principe tous les sectionnements proposés; 2<sup>o</sup> Défendre le sectionnement aux départements ayant six députés à élire; 3<sup>o</sup> De demander que les élections aient lieu dans l'ordre suivant : municipales, cantonales, sénatoriales, législatives.

Cet après-midi le Sénat reprend ses séances

L'ordre du jour est très chargé. Le Sénat reprend, cet après-midi, ses séances. Il ne se séparera plus, maintenant, que pour les élections. Au Luxembourg, comme au Palais-Bourbon, l'ordre du jour est très chargé. Cet après-midi, il y aura en discussion le projet qui prorogent les locations verbales conclues entre le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 9 mars 1918. Un autre projet, qui règle les droits et obligations résultant des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités évacuées ou envahies, est inscrit à la suite.

**PARFUMS E. COUDRAY**  
ILLUSION de la FLEUR. En Vente Partout  
348 rue St-Honoré Paris (près la place Vendôme)

**PETITS CONSEILS**  
Mme Madeleine de R. répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées, lorsque les lettres de demande seront accompagnées d'un timbre.

**Savonnerie MICHAUD PARIS**  
Voulez-vous avoir la main douce et blanche?  
ONCTUOSIS  
TRES PRATIQUE POUR LE BAIN  
AFFINE ET EMBELLIT LA PEAU  
En vente partout

**L'AFFAIRE JUDET**  
M. Montron, l'ami de M. Judet, a reçu de ce dernier une lettre au sensurée pour protester contre les bruits rapportés sur son compte. Dans cette lettre, M. Judet réclame le relevé des sommes que M. Montron a pu régler en son nom.

**NOUVELLES MILITAIRES**  
L'intendant militaire Adrian (A.-L.) a été placé à dater du 29 août 1919, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre du corps de l'intendance militaire.

**Les incendies de forêts dans les Pyrénées et le Var**  
Le BOULOU-PERTHUS (Pyrénées-Orientales), 3 septembre. — Un immense incendie a éclaté dans les forêts des environs de Perthus. Des versants entiers de la montagne ont été la proie des flammes. On craignait un moment, étant donnée la proportion que prenait le feu, que le village de Perthus, dont la moitié est en territoire français et l'autre en territoire espagnol, ne fût menacé.

**Le repos dominical dans les P. T. T.**  
Un ministre du Commerce, qui les a reçus hier, les délégués de la Fédération Nationale des P. T. T. ont présenté les résolutions votées par le dernier congrès, et dont la principale est le repos dominical.

**Le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine**  
La commission d'administration générale de la Chambre, chargée d'examiner le projet relatif au régime transitoire qu'il convient d'établir en Alsace-Lorraine afin d'y assurer l'introduction progressive des lois françaises, avait convoqué, hier, un certain nombre de personnalités de ces deux provinces.

**La reddition de Maubeuge**  
Le conseil d'enquête, sous la présidence du général Guillaumat, a entendu, hier, le général Belin, ancien chef d'état-major du commandant Joffre; le commandant Thibaud, commandant le fort Boussois pendant le siège; le colonel Mourral, le lieutenant-colonel Bonnard, capitaine Petit et le commandant Bricout.

**La Chambre examine ce matin les sectionnements électoraux**  
La Chambre aborde, ce matin, la question des sectionnements électoraux. Le groupe de la gauche radicale a débattu hier sur cette question. Il a décidé qu'il y avait lieu : 1<sup>o</sup> D'adopter en principe tous les sectionnements proposés; 2<sup>o</sup> Défendre le sectionnement aux départements ayant six députés à élire; 3<sup>o</sup> De demander que les élections aient lieu dans l'ordre suivant : municipales, cantonales, sénatoriales, législatives.

**Cet après-midi le Sénat reprend ses séances**  
L'ordre du jour est très chargé. Le Sénat reprend, cet après-midi, ses séances. Il ne se séparera plus, maintenant, que pour les élections. Au Luxembourg, comme au Palais-Bourbon, l'ordre du jour est très chargé. Cet après-midi, il y aura en discussion le projet qui prorogent les locations verbales conclues entre le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 9 mars 1918.

**PARFUMS E. COUDRAY**  
ILLUSION de la FLEUR. En Vente Partout  
348 rue St-Honoré Paris (près la place Vendôme)

**PETITS CONSEILS**  
Mme Madeleine de R. répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées, lorsque les lettres de demande seront accompagnées d'un timbre.

**Savonnerie MICHAUD PARIS**  
Voulez-vous avoir la main douce et blanche?  
ONCTUOSIS  
TRES PRATIQUE POUR LE BAIN  
AFFINE ET EMBELLIT LA PEAU  
En vente partout

**L'AFFAIRE JUDET**  
M. Montron, l'ami de M. Judet, a reçu de ce dernier une lettre au sensurée pour protester contre les bruits rapportés sur son compte. Dans cette lettre, M. Judet réclame le relevé des sommes que M. Montron a pu régler en son nom.

**NOUVELLES MILITAIRES**  
L'intendant militaire Adrian (A.-L.) a été placé à dater du 29 août 1919, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre du corps de l'intendance militaire.

**Les incendies de forêts dans les Pyrénées et le Var**  
Le BOULOU-PERTHUS (Pyrénées-Orientales), 3 septembre. — Un immense incendie a éclaté dans les forêts des environs de Perthus. Des versants entiers de la montagne ont été la proie des flammes. On craignait un moment, étant donnée la proportion que prenait le feu, que le village de Perthus, dont la moitié est en territoire français et l'autre en territoire espagnol, ne fût menacé.

**Le repos dominical dans les P. T. T.**  
Un ministre du Commerce, qui les a reçus hier, les délégués de la Fédération Nationale des P. T. T. ont présenté les résolutions votées par le dernier congrès, et dont la principale est le repos dominical.

**Le régime transitoire de l'Alsace-Lorraine**  
La commission d'administration générale de la Chambre, chargée d'examiner le projet relatif au régime transitoire qu'il convient d'établir en Alsace-Lorraine afin d'y assurer l'introduction progressive des lois françaises, avait convoqué, hier, un certain nombre de personnalités de ces deux provinces.

# LES SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

## MATINÉES

### COMÉDIE-FRANÇAISE

13 h. 30, LES FEMMES SAVANTES, comédie en 3 actes, de Molière.

Phélanthe, femme du bonhomme Chrysale, enchaînée de la science et des savants, veut donner un bain de sa fille, Henriette, au pédant Trissotin. Mais Henriette aime Cléandre et s'oppose aux projets de sa mère. Elle succomberait innocemment si le frère de Chrysale, Ariste, ne demeurait par une «use habile, la cupidité de Trissotin, qui ne recherche que la dot et aspirait aussitôt à la croquer. Henriette épousera donc Cléandre.

Henriette Marie Leconte, Suzanne Devoyod, Béatrice Annade, Jeanne Faber, Trissotin MM. André Brunot, Chrysale Sidoli, Ariste Denis d'Inès, Cléandre Desnoyers, Ariste Dorival.

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL, comédie en 5 actes, de Regnard.

Crispin, valet de Géronte, croit son maître mort, et, contractant sa voix, dicte de la ruelle un testament où Géronte fait de lui son légataire universel. Mais Géronte n'est pas mort, il n'est qu'en léthargie. Et le trépan volé est confondu. Il s'en tire en faisant croire à Géronte que le testament est bien de lui : « C'est votre léthargie ! »

Lisette Mmes Dussano, Mlle Argente Eugénie Dufois, Isabelle MM. Georges Herr, Crispin Jacques Guilhène, Géronte Sidoli, Premier laquais Falcouetter, M. Scrupule Dorival.

### OPÉRA-COMIQUE

13 h. 45, CARMEN, opéra-comique en 4 actes, d'après Mérimée, de Halévy et Halévy, musique de Bizet.

Le soldat Don José s'éprend d'une bohémienne, la cigarière Carmen, et, pour elle, quitte sa vieille mère, son fiancé, et déserte. Il se fait contrabandier. Mais Carmen, volage, s'éprend d'un toréador. Escamille, Don José vient implorer Carmen de quitter cet homme. Elle refuse. Il la poignarde.

Carmen Mmes Mathien, Escamille Francesca, Frasquita Gavas, Mercédès Villeite.

Don José MM. Ch. Fontaine, Escamille Audouin, Le Donataire Belhomme, Le Redemendado Hérent, Zuziga Gillet, Marilla Sauvageot, Lillas-Pasta Elot.

Le Bolero sera chanté par Mme Billa-Azéna.

Au deuxième acte, la Flançoise sera dansée par Mlle Soula-Favrot. Au quatrième acte, danses populaires par Mlle Dugue et le corps de ballet. — Danses réglées par Mlle Marquita.

L'orchestre sera dirigé par M. Hesse.

### ODÉON

14 heures, ANDROMAQUE, tragédie en 5 actes de Racine, parution de Camille Saint-Saëns.

Le roi Pyrrhus a promis à Hermione de l'épouser. Mais il tombe amoureux d'Andromaque, la veuve d' Hector, sa captive, et, parjure à sa parole, va épouser Andromaque. Hermione veut se venger; elle arme le bras d'Oreste, l'ambassadeur des Grecs, qui l'aime aveuglément, et Oreste tue Pyrrhus. Mais le meurtre accompli, Hermione, déjà, se repent et accuse Oreste avant de se donner elle-même la mort. Oreste devient fou.

Andromaque Mmes Berengère, Hermione Gisèle Picard, Cléone Courial, Céphise Pierry, Pyrrhus MM. Maxime Lery, Oreste Yonnel, Pilade Drain, Phénoce Lhéno.

Les autres rôles par Mmes Denise-Hébert, Martal, Nobis, Verneuil, Carro, Sergy, MM. Blancard, Lavialle, de Rieux, Clavaud, Ludet, Blanchard.

### AUTRES THÉÂTRES

Porte-St-Martin, 14 h. 30; Renaissance, 14 h. 30; Th. Antoine, 14 h. 30; Ambigu, 14 h. 30; Châtelet, 14 h. 30; Olympe, 14 h. 30; Casino de Paris, 14 h. 30; Mayol, 14 h. 30; Ambassadeurs, 14 h. 30; Nouveau-Cirque, 14 h. 30; L'Arlequin, 14 h. 30; Electric, 14 h. 30; même spectacle que le soir.

## LA SOIRÉE LA SEMAINE

### OPÉRA

Place de l'Opéra, Tél. Louvre 07-05, Métro : Opéra. Loges : 21 fr. 50, 19 fr. 50, 18 fr. 50, 14 fr. 50, 13 fr. 50, 7 fr. 50, 4 fr. 50, 3 fr. 50, 2 fr. 50, 1 fr. 50, 7 fr. 95, 4 fr. 40, 2 fr. 40, 1 fr. 40, 7 fr. 95, 4 fr. 40, 2 fr. 40, 1 fr. 40.

### RELACHE

Vendredi 5, 19 h. 30, Faust; samedi 6, dimanche 7, relâche; lundi 8, 19 h. 45, Patrie.

### COMÉDIE-FRANÇAISE

2, 4, 6, r. Richelieu, T. Gut. 02-22, Mét. : Palais-Royal. Loges : 14 fr. 50, 11 fr. 50, 8 fr. 7 fr. 5 fr. 3 fr. 2 fr. 1 fr. 50. Fautouils d'orchestre et balcon : 12 fr. 14 fr. 20 fr. 4 étages, places de 3 fr. à 1 fr. 10 50 en plus pour le droit des pauvres, plus la taxe de guerre.

20 h. 15, L'ABBE CONSTANTIN, pièce en 3 actes, libre du roman de Ludovic Halévy, par H. Crémieux et Pierre Decourcelle.

L'abbé Constantin est la providence de ses pauvres; il est le consolateur habituel de Mme Scott, une Américaine qui fréquente le presbytère. Le bon curé, indulgent aux petites faiblesses humaines, est choyé de tous, de la vieille servante Pauline, de la sœur de Mme Scott, qui l'aime par épouser un lieutenant, et même d'un jeune vif.

Mme Scott Mmes Cécile Sorol, Comtesse de Lovardens Suzanne Devoyod, Pauline Thérèse Kolb, Bettina Perceval Huguste Dufois, Jeanne Constant MM. Léon Brunot, Jean Renaud Georges Le Roy, Paul de Lovardens André Brunot, De Larzac Sidoli.

Vendredi 5, 20 h., le Demi-Monde; samedi 6, 20 h., les Affaires sans affaires; dimanche 7, matinée, 14 h. 30, le Mariage de Figaro; soirée, 20 h., la Patte chez soi, le Genre de M. Poltier.

### OPÉRA-COMIQUE

Place Boieldieu, Tél. Gut. 05-76, Métro : 4-Septembre. Loges : 15 fr. 90, 7 fr. 95, 5 fr. 75, Baignoires : 13 fr. 70, Fautouils d'orchestre et balcon : 15 fr. 90, 13 fr. 70, Parterre : 6 fr. 85, 5 fr. 85, 4 étages : 10 fr. 40, 7 fr. 40, 5 fr. 40, 3 fr. 40.

20 h. 15, WERTHER, drame lyrique en 4 actes, de MM. Blau, Milliet et Hartmann, musique de Massenet.

Werther aime Charlotte — et en est secrètement aimé. Mais, ainsi qu'elle l'a promis à sa mère mourante, Charlotte épousera Albert. Désespéré de Werther, qui s'exile... Après un long voyage, il revient; Charlotte et Werther s'aiment toujours, mais ils ne trahissent pas Albert. Werther se suicide.

Charlotte Mmes Calvet, Sophie Famin, Werther MM. David Devriès, Albert MM. Champs, Baugé, Duppé, Schmidt Donval, Johann Souvignat.

Chef d'orchestre : M. Hesse.

Vendredi 5, 20 heures, la Fille de Mme Annot; samedi 6, 20 h., Lakmé; dimanche 7, matinée, 13 h. 30, Cavalleria rusticana, la Vie de Bohème.

### ODEON

Place de l'Odéon, Tél. Fleuret 08-32, Métro : Odéon. Loges : 4 pl. 30 fr., 5 pl. 20 fr., 17 fr. 20; 6 pl. 18 fr., 21 fr.; 7 pl. 16 fr., 8 pl. 14 fr., 9 pl. 12 fr. Fautouils d'orchestre : 7 fr. Balcon : 8 fr. et 5 fr.; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> étages : Places de 3 fr. 50 à 1 fr. 25.

20 heures, MONSIEUR GÉSARIN, ECRIVAIN PUBLIC, comédie en 3 actes, en vers, de M. Mignol Zamacoïs.

Le poète Marcelin, qui emploie l'écrivain public Gésarin, est chargé de confectionner les vers d'une pièce que doit jouer la belle Roserine. Le poète tombe amoureux de la volage comédienne. Mais Gésarin, qui veut épouser sa sœur, la touchante Isabelle, par un mariage brouillé et Roserine. Et le poète épousera Isabelle.

Isabelle Mmes Denise Hébert, Roserine Corciada, Françoise Césarin Germain, Eugénie MM. Germain, Philibert Césarin, Lanry, Edouard Paris, 20 h. 30, Les Contes de Guy de Maupassant, 20 h. 30, Les Contes de Guy de Maupassant, 20 h. 30, Les Contes de Guy de Maupassant, 20 h. 30, Les Contes de Guy de Maupassant.

Vendredi 5, 20 h., le Grillon du foyer; samedi 6, matinée, 14 h., soirée, 20 h., la Princesse, les Trois Mousquetaires; dimanche 7, matinée, 14 h., soirée, 20 h., le Crime de Pétra; lundi 8, 20 h., Britannicus, la Bonne Mère.

### AUTRES THÉÂTRES

Variétés, 20 h. 30, le Marche d'Amour. Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, les Demi-Vierges. Théâtre de Paris, 20 h. 30, Les Femmes de Paris. Gymnase, 20 h. 30, A bon chat... Renaissance, 20 h. 30, Chouquette et son as. Grand-Guignol, 20 h. 30, Les Femmes de Paris. Sarah-Bernhardt, 20 h. 30, Napoléonette. Marigny, relâche.

Nouveaux-Théâtre, 20 h. 30, le Grillon du foyer. Châtelet, 20 h. 15, le Tour du Monde en 80 jours. Grand-Guignol, 20 h. 30, le Système de Dr. Scapin. Th. Fémina, 20 h. 30, la Verité toute nue. Capucines, 20 h. 30, le Préféré de ma femme. Grand-Guignol, 20 h. 30, le Système de Dr. Scapin. Scala, 20 h. 30, Madame l'Ordonnance. Th. des Arts, 20 h. 30, le Temps des Cerises. Olympia-Lyrique, 20 h. 30, le Grillon du foyer. Th. Impérial, 20 h. 30, les 7 baisers capiteux. Arlequin (43, rue de Douai), 20 h. 45, revue de Davin.

Grand-Guignol, 20 h. 30, le Système de Dr. Scapin. Déjazet, 20 h. 30, le Mariage de Mlle Beulemans. Cluny, 20 h. 30, Tourterelle en divorce.

### SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère, Folies en tête, revue à 60 spectacles. Olympia, revue à 30 spectacles. Casino de Paris, 20 h. 30, Grande Revue (Chevalier). Concert Mayol, 20 h. 30, Un Mariage à la Casbah (Dania, H. Varus, Balu).

## PROCHAINEMENT LE PLUS BEAU FILM FRANÇAIS

# LA SULTANE DE L'AMOUR

CONTE INÉDIT DES MILLE ET UNE NUITS

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DES FINANCES

**ÉMISSION**  
pour les besoins des Chemins de Fer de l'Etat

de **1.400.000 Obligations de Fr. 500 5%** amortissables en 43 ans

**PRIX d'ÉMISSION : Fr. 439.50** payables à la Souscription

Ces Obligations rapportent un intérêt annuel de **25 fr.**, payables par semestre, sous déduction des Impôts, les 1<sup>er</sup> Août et 1<sup>er</sup> Août 1919, le premier coupon semestriel sera payable le 1<sup>er</sup> Février prochain.

**ON SOUSCRIT LE 15 SEPTEMBRE 1919 :**  
à la Caisse Centrale du Trésor, Pavillon de Flore; — à la Caisse des Trésoriers-Payeurs Généraux; — à la Trésorerie Générale de l'Algérie; — à la Banque de France; — à la Banque de l'Algérie; — aux Guichets des Gares des Chemins de Fer de l'Etat désignés à cet effet.

Les Souscriptions par correspondance ne sont pas admises, mais les Souscripteurs peuvent s'adresser aux Banques et Établissements de Crédit.

**"SA FLEUR" LE NOUVEAU d'HORTYS**  
LE NOUVEAU PARFUM DE

Achat pr. fort or, tous bijoux, pierr. fines, dentiers. Tél. Wagr. 22-24, Rougeau, 206, Bd Péreire.

**ALLEZ A STRASBOURG**  
au RESTAURANT SORG  
4, rue des Faisans, 4  
(Spécialité de pâtés de foies gras)

**PASTILLES MIRATON**  
Constipation  
3 fr. CHATEL-GUYON 3 fr.

**VINS MOUSSEUX, CHAMPAGNE**  
Grand choix de vins mousseux, dep. 4 fr. 50 la bouteille, champagnes de marques. Demandez notre tarif général : M<sup>re</sup> DEFORGE, 4, rue des Faisans, Paris-Severin. Agents sont demandés.

**MACHINES ÉCRIRE** Neuv. & d'Occasions  
Réparations rapides garanties — Éclairage  
A. JAMET, 14, rue de Paradis, — Tél. Bergerie, 41-40

**MARIAGES** riches et pour toutes situations honorables. M<sup>re</sup> HARDOUN, 62, rue d'Hauteville, de 2 à 5 h. M<sup>re</sup> de confiance I. en 1861.

**FATIGUÉES** par maladies, chagrins, surmenage, prenez du PHOSPHO-SÉRUM QUÉMÉRAIS  
Supprime fatigue, anémie, neurasthénie. Vitalise, régularise le cours. Hypercholestérolémie, empêche Tumeur, Cancer, Fibrome, Accidents du retour d'âge. — Tons. Paris. Cure de 25 jours, 5 fr. 90 contre mandat. Cure intégrale de 100 jours, 22 francs franco. Laboratoire Quémerais, près École Médecine, Rennes.

**ROSELIUM**  
Poudre de Riz LIQUIDE  
Fait disparaître Les RIDES  
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon. Flacon 4 fr. 50. — 5 fr. — 6 fr. — 7 fr. — 8 fr. — 9 fr. — 10 fr. — 11 fr. — 12 fr. — 13 fr. — 14 fr. — 15 fr. — 16 fr. — 17 fr. — 18 fr. — 19 fr. — 20 fr. — 21 fr. — 22 fr. — 23 fr. — 24 fr. — 25 fr. — 26 fr. — 27 fr. — 28 fr. — 29 fr. — 30 fr. — 31 fr. — 32 fr. — 33 fr. — 34 fr. — 35 fr. — 36 fr. — 37 fr. — 38 fr. — 39 fr. — 40 fr. — 41 fr. — 42 fr. — 43 fr. — 44 fr. — 45 fr. — 46 fr. — 47 fr. — 48 fr. — 49 fr. — 50 fr. — 51 fr. — 52 fr. — 53 fr. — 54 fr. — 55 fr. — 56 fr. — 57 fr. — 58 fr. — 59 fr. — 60 fr. — 61 fr. — 62 fr. — 63 fr. — 64 fr. — 65 fr. — 66 fr. — 67 fr. — 68 fr. — 69 fr. — 70 fr. — 71 fr. — 72 fr. — 73 fr. — 74 fr. — 75 fr. — 76 fr. — 77 fr. — 78 fr. — 79 fr. — 80 fr. — 81 fr. — 82 fr. — 83 fr. — 84 fr. — 85 fr. — 86 fr. — 87 fr. — 88 fr. — 89 fr. — 90 fr. — 91 fr. — 92 fr. — 93 fr. — 94 fr. — 95 fr. — 96 fr. — 97 fr. — 98 fr. — 99 fr. — 100 fr. — 101 fr. — 102 fr. — 103 fr. — 104 fr. — 105 fr. — 106 fr. — 107 fr. — 108 fr. — 109 fr. — 110 fr. — 111 fr. — 112 fr. — 113 fr. — 114 fr. — 115 fr. — 116 fr. — 117 fr. — 118 fr. — 119 fr. — 120 fr. — 121 fr. — 122 fr. — 123 fr. — 124 fr. — 125 fr. — 126 fr. — 127 fr. — 128 fr. — 129 fr. — 130 fr. — 131 fr. — 132 fr. — 133 fr. — 134 fr. — 135 fr. — 136 fr. — 137 fr. — 138 fr. — 139 fr. — 140 fr. — 141 fr. — 142 fr. — 143 fr. — 144 fr. — 145 fr. — 146 fr. — 147 fr. — 148 fr. — 149 fr. — 150 fr. — 151 fr. — 152 fr. — 153 fr. — 154 fr. — 155 fr. — 156 fr. — 157 fr. — 158 fr. — 159 fr. — 160 fr. — 161 fr. — 162 fr. — 163 fr. — 164 fr. — 165 fr. — 166 fr. — 167 fr. — 168 fr. — 169 fr. — 170 fr. — 171 fr. — 172 fr. — 173 fr. — 174 fr. — 175 fr. — 176 fr. — 177 fr. — 178 fr. — 179 fr. — 180 fr. — 181 fr. — 182 fr. — 183 fr. — 184 fr. — 185 fr. — 186 fr. — 187 fr. — 188 fr. — 189 fr. — 190 fr. — 191 fr. — 192 fr. — 193 fr. — 194 fr. — 195 fr. — 196 fr. — 197 fr. — 198 fr. — 199 fr. — 200 fr. — 201 fr. — 202 fr. — 203 fr. — 204 fr. — 205 fr. — 206 fr. — 207 fr. — 208 fr. — 209 fr. — 210 fr. — 211 fr. — 212 fr. — 213 fr. — 214 fr. — 215 fr. — 216 fr. — 217 fr. — 218 fr. — 219 fr. — 220 fr. — 221 fr. — 222 fr. — 223 fr. — 224 fr. — 225 fr. — 226 fr. — 227 fr. — 228 fr. — 229 fr. — 230 fr. — 231 fr. — 232 fr. — 233 fr. — 234 fr. — 235 fr. — 236 fr. — 237 fr. — 238 fr. — 239 fr. — 240 fr. — 241 fr. — 242 fr. — 243 fr. — 244 fr. — 245 fr. — 246 fr. — 247 fr. — 248 fr. — 249 fr. — 250 fr. — 251 fr. — 252 fr. — 253 fr. — 254 fr. — 255 fr. — 256 fr. — 257 fr. — 258 fr. — 259 fr. — 260 fr. — 261 fr. — 262 fr. — 263 fr. — 264 fr. — 265 fr. — 266 fr. — 267 fr. — 268 fr. — 269 fr. — 270 fr. — 271 fr. — 272 fr. — 273 fr. — 274 fr. — 275 fr. — 276 fr. — 277 fr. — 278 fr. — 279 fr. — 280 fr. — 281 fr. — 282 fr. — 283 fr. — 284 fr. — 285 fr. — 286 fr. — 287 fr. — 288 fr. — 289 fr. — 290 fr. — 291 fr. — 292 fr. — 293 fr. — 294 fr. — 295 fr. — 296 fr. — 297 fr. — 298 fr. — 299 fr. — 300 fr. — 301 fr. — 302 fr. — 303 fr. — 304 fr. — 305 fr. — 306 fr. — 307 fr. — 308 fr. — 309 fr. — 310 fr. — 311 fr. — 312 fr. — 313 fr. — 314 fr. — 315 fr. — 316 fr. — 317 fr. — 318 fr. — 319 fr. — 320 fr. — 321 fr. — 322 fr. — 323 fr. — 324 fr. — 325 fr. — 326 fr. — 327 fr. — 328 fr. — 329 fr. — 330 fr. — 331 fr. — 332 fr. — 333 fr. — 334 fr. — 335 fr. — 336 fr. — 337 fr. — 338 fr. — 339 fr. — 340 fr. — 341 fr. — 342 fr. — 343 fr. — 344 fr. — 345 fr. — 346 fr. — 347 fr. — 348 fr. — 349 fr. — 350 fr. — 351 fr. — 352 fr. — 353 fr. — 354 fr. — 355 fr. — 356 fr. — 357 fr. — 358 fr. — 359 fr. — 360 fr. — 361 fr. — 362 fr. — 363 fr. — 364 fr. — 365 fr. — 366 fr. — 367 fr. — 368 fr. — 369 fr. — 370 fr. — 371 fr. — 372 fr. — 373 fr. — 374 fr. — 375 fr. — 376 fr. — 377 fr. — 378 fr. — 379 fr. — 380 fr. — 381 fr. — 382 fr. — 383 fr. — 384 fr. — 385 fr. — 386 fr. — 387 fr. — 388 fr. — 389 fr. — 390 fr. — 391 fr. — 392 fr. — 393 fr. — 394 fr. — 395 fr. — 396 fr. — 397 fr. — 398 fr. — 399 fr. — 400 fr. — 401 fr. — 402 fr. — 403 fr. — 404 fr. — 405 fr. — 406 fr. — 407 fr. — 408 fr. — 409 fr. — 410 fr. — 411 fr. — 412 fr. — 413 fr. — 414 fr. — 415 fr. — 416 fr. — 417 fr. — 418 fr. — 419 fr. — 420 fr. — 421 fr. — 422 fr. — 423 fr. — 424 fr. — 425 fr. — 426 fr. — 427 fr. — 428 fr. — 429 fr. — 430 fr. — 431 fr. — 432 fr. — 433 fr. — 434 fr. — 435 fr. — 436 fr. — 437 fr. — 438 fr. — 439 fr. — 440 fr. — 441 fr. — 442 fr. — 443 fr. — 444 fr. — 445 fr. — 446 fr. — 447 fr. — 448 fr. — 449 fr. — 450 fr. — 451 fr. — 452 fr. — 453 fr. — 454 fr. — 455 fr. — 456 fr. — 457 fr. — 458 fr. — 459 fr. — 460 fr. — 461 fr. — 462 fr. — 463 fr. — 464 fr. — 465 fr. — 466 fr. — 467 fr. — 468 fr. — 469 fr. — 470 fr. — 471 fr. — 472 fr. — 473 fr. — 474 fr. — 475 fr. — 476 fr. — 477 fr. — 478 fr. — 479 fr. — 480 fr. — 481 fr. — 482 fr. — 483 fr. — 484 fr. — 485 fr. — 486 fr. — 487 fr. — 488 fr. — 489 fr. — 490 fr. — 491 fr. — 492 fr. — 493 fr. — 494 fr. — 495 fr. — 496 fr. — 497 fr. — 498 fr. — 499 fr. — 500 fr. — 501 fr. — 502 fr. — 503 fr. — 504 fr. — 505 fr. — 506 fr. — 507 fr. — 508 fr. — 509 fr. — 510 fr. — 511 fr. — 512 fr. — 513 fr. — 514 fr. — 515 fr. — 516 fr. — 517 fr. — 518 fr. — 519 fr. — 520 fr. — 521 fr. — 522 fr. — 523 fr. — 524 fr. — 525 fr. — 526 fr. — 527 fr. — 528 fr. — 529 fr. — 530 fr. — 531 fr. — 532 fr. — 533 fr. — 534 fr. — 535 fr. — 536 fr. — 537 fr. — 538 fr. — 539 fr. — 540 fr. — 541 fr. — 542 fr. — 543 fr. — 544 fr. — 545 fr. — 546 fr. — 547 fr. — 548 fr. — 549 fr. — 550 fr. — 551 fr. — 552 fr. — 553 fr. — 554 fr. — 555 fr. — 556 fr. — 557 fr. — 558 fr. — 559 fr. — 560 fr. — 561 fr. — 562 fr. — 563 fr. — 564 fr. — 565 fr. — 566 fr. — 567 fr. — 568 fr. — 569 fr. — 570 fr. — 571 fr. — 572 fr. — 573 fr. — 574 fr. — 575 fr. — 576 fr. — 577 fr. — 578 fr. — 579 fr. — 580 fr. — 581 fr. — 582 fr. — 583 fr. — 584 fr. — 585 fr. — 586 fr. — 587 fr. — 588 fr. — 589 fr. — 590 fr. — 591 fr. — 592 fr. — 593 fr. — 594 fr. — 595 fr. — 596 fr. — 597 fr. — 598 fr. — 599 fr. — 600 fr. — 601 fr. — 602 fr. — 603 fr. — 604 fr. — 605 fr. — 606 fr. — 607 fr. — 608 fr. — 609 fr. — 610 fr. — 611 fr. — 612 fr. — 613 fr. — 614 fr. — 615 fr. — 616 fr. — 617 fr. — 618 fr. — 619 fr. — 620 fr. — 621 fr. — 622 fr. — 623 fr. — 624 fr. — 625 fr. — 626 fr. — 627 fr. — 628 fr. — 629 fr. — 630 fr. — 631 fr. — 632 fr. — 633 fr. — 634 fr. — 635 fr. — 636 fr. — 637 fr. — 638 fr. — 639 fr. — 640 fr. — 641 fr. — 642 fr. — 643 fr. — 644 fr. — 645 fr. — 646 fr. — 647 fr. — 648 fr. — 649 fr. — 650 fr. — 651 fr. — 652 fr. — 653 fr. — 654 fr. — 655 fr. — 656 fr. — 657 fr. — 658 fr. — 659 fr. — 660 fr. — 661 fr. — 662 fr. — 663 fr. — 664 fr. — 665 fr. — 666 fr. — 667 fr. — 668 fr. — 669 fr. — 670 fr. — 671 fr. — 672 fr. — 673 fr. — 674 fr. — 675 fr. — 676 fr. — 677 fr. — 678 fr. — 679 fr. — 680 fr. — 681 fr. — 682 fr. — 683 fr. — 684 fr. — 685 fr. — 686 fr. — 687 fr. — 688 fr. — 689 fr. — 690 fr. — 691 fr. — 692 fr. — 693 fr. — 694 fr. — 695 fr. — 696 fr. — 697 fr. — 698 fr. — 699 fr. — 700 fr. — 701 fr. — 702 fr. — 703 fr. — 704 fr. — 705 fr. — 706 fr. — 707 fr. — 708 fr. — 709 fr. — 710 fr. — 711 fr. — 712 fr. — 713 fr. — 714 fr. — 715 fr. — 716 fr. — 717 fr. — 718 fr. — 719 fr. — 720 fr. — 721 fr. — 722 fr. — 723 fr. — 724 fr. — 725 fr. — 726 fr. — 727 fr. — 728 fr. — 729 fr. — 730 fr. — 731 fr. — 732 fr. — 733 fr. — 734 fr. — 735 fr. — 736 fr. — 737 fr. — 738 fr. — 739 fr. — 740 fr. — 741 fr. — 742 fr. — 743 fr. — 744 fr. — 745 fr. — 746 fr. — 747 fr. — 748 fr. — 749 fr. — 750 fr. — 751 fr. — 752 fr. — 753 fr. — 754 fr. — 755 fr. — 756 fr. — 757 fr. — 758 fr. — 759 fr. — 760 fr. — 761 fr. — 762 fr. — 763 fr. — 764 fr. — 765 fr. — 766 fr. — 767 fr. — 768 fr. — 769 fr. — 770 fr. — 771 fr. — 772 fr. — 773 fr. — 774 fr. — 775 fr. — 776 fr. — 777 fr. — 778 fr. — 779 fr. — 780 fr. — 781 fr. — 782 fr. — 783 fr. — 784 fr. — 785 fr. — 786 fr. — 787 fr. — 788 fr. — 789 fr. — 790 fr. — 791 fr. — 792 fr. — 793 fr. — 794 fr. — 795 fr. — 796 fr. — 797 fr. — 798 fr. — 799 fr. — 800 fr. — 801 fr. — 802 fr. — 803 fr. — 804 fr. — 805 fr. — 806 fr. — 807 fr. — 808 fr. — 809 fr. — 810 fr. — 811 fr. — 812 fr. — 813 fr. — 814 fr. — 815 fr. — 816 fr. — 817 fr. — 818 fr. — 819 fr. — 820 fr. — 821 fr. — 822 fr. — 823 fr. — 824 fr. — 825 fr. — 826 fr. — 827 fr. — 828 fr. — 829 fr. — 830 fr. — 831 fr. — 832 fr. — 833 fr. — 834 fr. — 835 fr. — 836 fr. — 837 fr. — 838 fr. — 839 fr. — 840 fr. — 841 fr. — 842 fr. — 843 fr. — 844 fr. — 845 fr. — 846 fr. — 847 fr. — 848 fr. — 849 fr. — 850 fr. — 851 fr. — 852 fr. — 853 fr. — 854 fr. — 855 fr. — 856 fr. — 857 fr. — 858 fr. — 859 fr. — 860 fr. — 861 fr. — 862 fr. — 863 fr. — 864 fr. — 865 fr. — 866 fr. — 867 fr. — 868 fr. — 869 fr. — 870 fr. — 871 fr. — 872 fr. — 873 fr. — 874 fr. — 875 fr. — 876 fr. — 877 fr. — 878 fr. — 879 fr. — 880 fr. — 881 fr. — 882 fr. —